



LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 157

MONTRÉAL, LES SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 JUILLET 1995

CAHIERS - 1.75\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Molière juste pour rire

PAGE C 1



LES ACTUALITÉS

Comté de Bertrand: Simard a le feu vert

PAGE A 4



LE MONDE

Seulement 20 millions\$ pour piéger les mines

PAGE A 5



FORMES

Histoire de toit

PAGE C 10

PERSPECTIVES

Misères des petits marchés? Allez-y voir...

Quand les Nordiques de Québec et les Jets de Winnipeg ont connu leurs heures d'angoisse, récemment, l'explication était toute trouvée: les «petits marchés» sont à l'agonie. Mais les derniers développements dans le sport professionnel montrent à quel point elle est imparfaite.

À Montréal, où le rendement en dents de scie des Expos amène à se demander où on en serait n'eût été de la vente de feu d'avril, on serait pourtant porté à accréder la thèse voulant que les pauvres ne puissent être bienheureux que dans un autre monde. Que les miracles ne surviennent pas tous les ans, surtout quand la frugalité tient lieu de condition de survie.



Jean Dion

Misères d'un petit marché? Allez-y voir. Ou allez plutôt en parler aux gens de Los Angeles, la deuxième agglomération des États-Unis qui vient, en quatre petits mois, de perdre ses deux équipes de la Ligue nationale de football. Les Rams, de la banlieue d'Anaheim, sont maintenant à Saint Louis. Et les Raiders, à moins d'un refus improbable des propriétaires, retourneront à Oakland après un exil de 15 ans.

Saint Louis et Oakland. Dans le premier cas, une population six fois moindre que celle de Los Angeles et une ville qui, rappelons-le, a déjà perdu il n'y a pas si longtemps sa propre équipe de la NFL aux mains de Phoenix. Dans le second, un bassin plus imposant, mais la perspective de le partager très inégalement avec San Francisco, le voisin géant dont le territoire est déjà occupé.

Exceptions? Considérons donc le sort des Devils du New Jersey, champions en titre de la coupe Stanley, qui œuvrent dans la quasi-campagne des Meadowlands certes, mais n'en sont pas moins à un jet de rondelle de New York. Or, voici qu'ils menacent de se pousser vers Nashville, cette authentique mégapole du Tennessee où il ne reste qu'à démontrer que «hockey» peut rimer avec «country».

En apparence, ces déménagements, réels ou appréhendés, n'ont rien en commun. Pour ce qui est d'Oakland, c'est en partie vrai. Mais à Saint Louis et Nashville, on a déroulé le tapis rouge: amphithéâtres flamboyants neufs, participation accrue de l'équipe aux revenus, etc. Comme on l'a fait à Denver pour accueillir les Nordiques. Comme on le fera bientôt ailleurs.

Si le sport professionnel nord-américain est en passe de devenir un jeu de chaise musicale incessant, la raison première est là. Le scénario est classique: les propriétaires se plaignent de leur enfer, crient à la faillite, font miroiter le paradis que leur propose le voisin et, s'ils n'obtiennent pas tout de suite, fichent le camp. Le combat que livre actuellement le magnat des Devils, John McMillen, aux autorités du New Jersey est exemplaire.

Et le pire, c'est qu'il n'y a aucun motif de croire que le phénomène n'ira pas en s'amplifiant. Au baseball et au hockey, les proprios n'auront d'autre choix que de recourir à un tel chantage parce qu'ils ont été incapables de tenir tête aux joueurs lors des derniers conflits de travail. Ce qu'ils n'ont pu arracher en concessions à leurs millionnaires d'employés, ils devront le réclamer aux États, aux provinces, aux municipalités, bref aux contribuables. Pourquoi s'en priver, alors que la loi de l'offre et de la demande les favorise?

En tout cas, ce n'est sûrement pas des joueurs que viendra la solution. Au baseball majeur, où on joue toujours sans convention collective, une diminution de 20% des assistances par rapport à l'an dernier — il était à peu près temps! — ne semble en rien avoir tempéré leur arrogance. L'un des moins «têtes enflées» d'entre eux, Ozzie Smith, disait cette semaine qu'avec le temps, les partisans rentreraient au bercail. Bien sûr, la colère est une folie passagère...

Même au basketball, le sport qui a le mieux su maintenir une paix syndicale-patronale, on assiste à un féroce bras de fer. Il y a quelques jours, alors qu'une entente semblait scellée, quelques mégastars, avec en tête Michael Jordan, sont allés jusqu'à déposer une demande formelle de désaccréditation de l'Association des joueurs, soupçonnée de pactiser avec l'ennemi!

Mais comment les blâmer, alors que les propriétaires font eux-mêmes tout pour violer les règles qu'ils se sont données? Aurait-on déjà oublié que les 49^e de San Francisco, vainqueurs faciles du Super Bowl, se sont signifié une équipe «paquetée» en contourant le plafond salarial à coups de salaires différés?

Comment donc croire ceux qui prétendent que le cirque s'essouffle? Dans la LNH, on dit déjà que la course aux joueurs autonomes, cet été, sera ralentie par des finances chancelantes. Peut-être. Mais regardons aussi ce qui sera offert aux p'tits nouveaux repêchés aujourd'hui; on aura alors un bon indice de l'état de la situation.

Et parions que du fric, il y en aura. Dans les petits marchés comme dans les grands.

INDEX

- AgendaC9
- Avis publicsB6
- ClasséesB7
- CultureC1
- ÉconomieB1
- ÉditorialA6
- Le mondeA5
- Mots croisésB7
- Les sportsB8

MÉTÉO



Montréal
Samedi: éclaircies.
Max: 26. Dimanche:
éclaircies. Max: 25

Québec
Samedi: éclaircies.
Max: 25. Dimanche:
pluie. Max: 25

Détails en B 7

Ottawa fait volte-face

■ Expressvu pourra lancer son service dès septembre
■ Le CRTC prié d'ouvrir rapidement la voie à la concurrence

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le gouvernement fédéral a fait volte-face dans le dossier de la télévision par satellite de radiodiffusion directe (SRD) en permettant à l'entreprise Expressvu de lancer son service en septembre, même si le concurrent, Power DirecTv, n'est pas prêt à se lancer dans la course.

Le gouvernement n'a pas voulu parler de revirement. Le ministre de l'Industrie, John Manley, a

expliqué avoir simplement voulu «une solution juste et équitable».

Ottawa, qui a fait parvenir hier ses directives finales au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans ce dossier, avait été accusé, en avril dernier, de conflit d'intérêts parce qu'il avait émis une première série de directives court-circuitant le CRTC et barrant la route à Expressvu de manière à favoriser Power DirecTv, dirigé par le gendre du premier ministre Jean Chrétien.

Sa nouvelle politique définitive rendue publique hier renverse ces premiers décrets. Elle permet donc à la compagnie Expressvu d'aller de l'avant avec son projet de télédiffusion par satellite dès septembre. Mais elle exhorte également le CRTC à mettre en branle un processus accéléré d'octroi de licences, afin que les autres intéressés puissent entrer dans la course le plus rapidement possible. Tout devra être terminé au plus tard le 1er no-



John Manley

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

Un pow-wow à l'ombre du souvenir de la crise d'Oka

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

On n'attendait pas moins de 20 à 25 000 personnes au traditionnel pow-wow de Kahnawake et de Kanésatake, en fin de semaine, à quelques jours seulement du cinquième anniversaire de ce qu'on appelle désormais la crise d'Oka. A cette occasion, des danseurs provenant de diverses tribus indiennes, et de partout au Canada, se rejoindront, notamment à l'île Kateri-Tekakwita, près de Kahnawake, et à Kanésatake, sur un site aménagé à cet effet. «C'est ouvert aussi aux Blancs», disait cette semaine un Mohawk de Kanésatake.

A Kahnawake, hier, plusieurs centaines de personnes s'activaient autour des tentes commerciales. Des familles avec enfants montaient des kiosques, transportant des congélateurs. On attendait des danseurs, mais aussi des ventes d'artisanat et de nourriture. Ce pow-wow se préparait, de toute évidence, à être plus gros que celui des autres années. Sans qu'on organise cette fête spécifiquement pour commémorer la crise, on pouvait voir cette semaine, à Kanésatake, des affiches annonçant «The night of the Warriors V», un spectacle et une compétition de lutte et d'arts martiaux. A Kanésatake, sur un terrain situé tout près de la route 344, un tipi était cette semaine sur le point d'être monté.

A Kahnawake, la fête a été précédée d'une petite réunion sociale. «C'est une occasion pour les gens de se retrouver», disait hier un étudiant qui travaille à la radio de Kahnawake.

Par ailleurs, du côté d'Oka-Kanésatake, Blancs et Mohawks s'apprê-

VOIR PAGE A 8: POW-WOW



PHOTO JACQUES NADEAU

Plusieurs centaines de personnes s'activaient hier à l'île de Kateri-Tekakwita, près de Kahnawake, pour la préparation du traditionnel pow-wow amérindien. Cette année, on attendait plusieurs dizaines de milliers de personnes à l'événement, soit beaucoup plus de participants qu'à l'accoutumée, peut-être précisément parce que c'est le cinquième anniversaire de la crise d'Oka.

Les quatre vérités du jazz

Pourquoi il n'y a plus rien entre deux festivals?



SERGE TRUFFAUT

Seize ans. Cela fait seize ans, ou peut-être dix, que l'on se fait poser les mêmes questions. Que l'on se fait apostropher, toujours gentiment, par des quidams qui ayant aperçu votre identité en bandoulière, le laissez-passer de journaliste, la carte du privilégié, s'imaginent que vous savez tout. Que vous avez réponse à tout.

Règle générale, allez savoir pourquoi, c'est toujours aux pieds d'un des quatre bars du Spectrum que cela, l'interpellation du journaliste par le consommateur, s'effectue. Tenez, il y a peu, une jolie blonde, après s'être avisée si le couillon de service arborant son identité était «un ancien français», à quoi le couillon en question avait rétorqué «il n'y a pas plus vieille France que moi, Madame», une jolie blonde...

Une belle femme a donc formulé la question des questions. La principale. Cel-

VOIR PAGE A 8: JAZZ

Tiens, un gouvernement qui remplit ses promesses

Du PQ, depuis qu'il a pris le pouvoir, on retient surtout ce qu'il a fait sans avoir promis de le faire

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

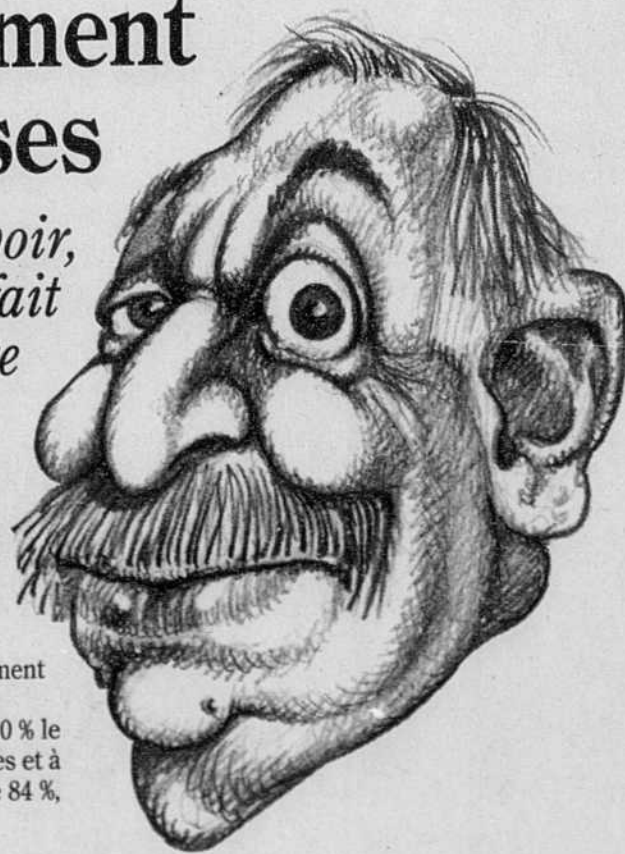
Une comparaison entre les promesses électorales de l'automne 1994 et les réalisations du gouvernement montre que le PQ remplit, en gros, ses promesses ou est en voie de le faire.

Cependant, ces réalisations ont été occultées par ce que le gouvernement a fait sans l'avoir promis (dont la décision de fermer des hôpitaux), par l'omnipotence de Jacques Parizeau, par le mécontentement que suscitent des ministres et par les prépara-

tifs référendaires. Même si, certains jours, comme cette semaine, on voit que certaines promesses sont plus difficiles à réaliser (ces bateaux qu'on nous monte pour les îles de la Madeleine mais qui tombent à l'eau), un relevé des réalisations montre que le gouvernement respecte ses engagements.

Le premier ministre évalue lui-même à 50% le nombre de ses promesses électorales réalisées et à 34% celles en voie de l'être, pour un total de 84%.

VOIR PAGE A 8: PROMESSES



LES ACTUALITÉS

Retour sur Terre historique

Atlantis ramène trois passagers de Mir

Cap Canaveral (AFP) — La navette américaine Atlantis a achevé hier sa mission historique d'amarrage à la station russe Mir et a atterri sur la piste du centre spatial de Cap Canaveral en Floride.

Pour la première fois, une navette ramenait sur la Terre davantage de membres d'équipage que les sept qui avaient été lancés le 27 juin dernier: son équipage comprenait les trois hommes qui ont passé pratiquement quatre mois à bord de Mir, l'Américain Norman Thagard et les deux Russes Vladimir Dejourov et Guennady Strekalov.

Ces trois hommes devaient sortir debout de la navette mais des brancards ont été prévus, en raison de leur faiblesse physique après leur long séjour spatial. Ils devaient être immédiatement examinés avant d'être acheminés par avion militaire au centre spatial de Houston (Texas) pour d'autres tests médicaux.

Ils ont été remplacés à bord de la station par Anatoly Soloviyev et Nikolai Boudarine, partis dans l'espace à bord de la navette.

«Grâce à votre mission, les États-Unis, la Russie ainsi que nos partenaires canadiens, japonais et européens vont pouvoir relever le défi et construire la station spatiale internationale», a déclaré à l'équipage, lors

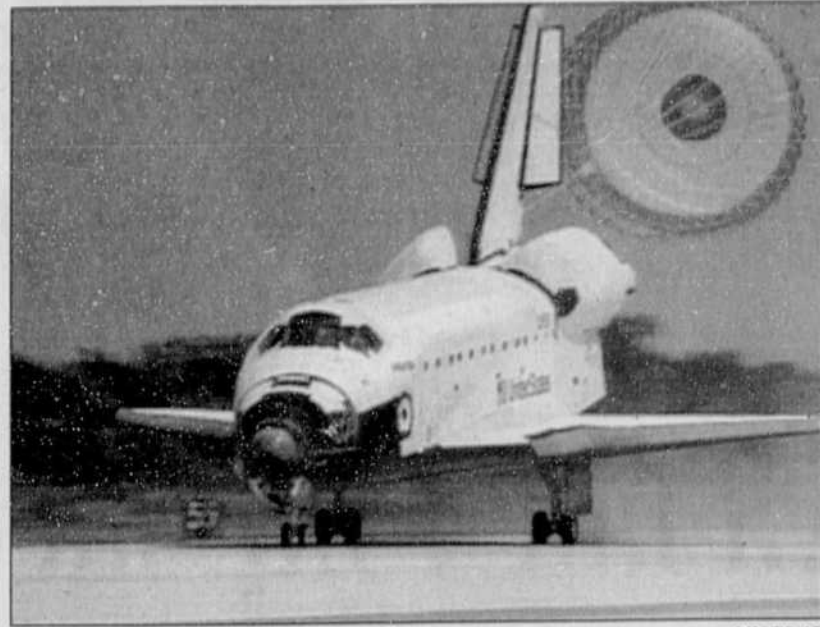


PHOTO AP

Il y avait plus de monde à bord d'Atlantis à l'atterrissage, hier à Cap Canaveral, que lors du lancement. Une première et un succès retentissant dans l'histoire de la conquête de l'espace.

d'une conversation téléphonique juste après l'atterrissage, le président Bill Clinton qui a «félicité personnellement» Norman Thagard.

Américains et Russes ont parfaitement réussi ce premier vol conjoint, qui marque le début d'une coopéra-

tion devant aboutir à la construction d'une station spatiale internationale. «C'est le moment le plus excitant de ma vie», a déclaré hier sur la chaîne ABC l'administrateur de la NASA, Daniel Goldin. Le 29 juin, la navette était venue s'amarrer à Mir grâce à

un dispositif composé de colliers et d'un sas permettant le passage entre les deux vaisseaux. C'est la première fois dans l'histoire de la conquête spatiale que deux engins de cette importance — ils pèsent plus de cent tonnes chacun — se retrouvaient ainsi reliés en orbite.

Durant 118 heures, les équipages ont effectué ensemble des tests médicaux sur les trois hommes qui achevaient leur long séjour à bord de Mir. Ces tests visent notamment à déterminer avec plus de précision les effets de l'apesanteur sur le corps humain lorsque celui-ci séjourne longtemps dans l'espace, ce qui sera le cas à bord de la future station.

La navette apportait en outre du matériel pour de nouvelles expériences, ainsi que des vivres et des stocks d'oxygène. Elle rapporte sur la Terre pas moins de 200 litres d'urine, sang et salive collectés au cours de ces quatre mois par l'équipage de Mir.

Multipliant les entrevues en orbite, les équipages ont levé le voile sur les difficultés psychologiques de leur travail. L'astronaute Norman Thagard, premier Américain à séjourner à bord de Mir, a fait des confessions inédites sur «l'isolement extrême» enduré au cours de ses 115 jours en orbite.

PORTRAIT

Henry Threadgill ou l'exigence



Il n'est pas facile d'évoquer la figure d'un musicien comme Henry Luther Threadgill. D'abord parce que son activité est nettement polymorphe. Il peut être d'un classicisme (à l'européenne) désarmant pour, quelques instants plus tard, vous surprendre par des effets de percussion dérivés.

Il n'est pas le premier jazzman à réfuter cette catégorisation: il se veut musicien avant tout, accueillant toutes les musiques, concédant à peine que sa sensibilité de Noir américain lui permet d'en donner une certaine interprétation. Pour tout compliquer, il a également une formation académique qui peut le conduire à jouer Poulenc ou Hindemith.

Puisant à même le répertoire du rhythm'n'blues, du gospel, s'intéressant à la danse et au théâtre, Threadgill poursuit une carrière exigeante. Ses détracteurs lui reprochent une démarche trop cérébrale, peu ludique; il leur répond par des réalisations qui, s'inscrivant dans cette mouvance, n'en sont pas moins inclassables.

Et voici que notre homme qui vient d'atteindre la cinquantaine s'amène à Montréal avec ses saxos, sa clarinette, ses flûtes et ses percussions. N'allez pas au Gesù ce soir si vos goûts vous portent vers le hard bop. Si, en revanche, les provocations, les surprises, les bonheurs d'expression vous semblent être choses à expérimenter, n'hésitez pas. Il devrait vous démontrer qu'il reste encore beaucoup dans sa manière d'un jazz voisin de celui du Art Ensemble of Chicago.

Quelques enregistrements

- Spirit of Nuf — Black Saint 120 134 2
- Rag, Bush & All — Novus 3052 2
- Carry The Day — Columbia CK 66995
- (Avec le groupe New Air) — Live at the Montreal International Jazz Festival — Black Saint 120 084 2

Fiche de route

Alors que la pluie commence à tomber et que le ciel est menaçant, nous attend au Monument National un pianiste, Masabumi Kikuchi, à l'air peu réceptif. On est jeudi, la soirée commence à peine. Voyons voir. Kikuchi joue penché sur son clavier. Il émet à intervalles réguliers des grognements aux côtés desquels ceux de Glenn Gould paraissent des caresses. La sonorité est belle, mais l'inspiration pousse. On s'extirpe de ce récit comme d'un rendez-vous manqué. J'avoue une certaine difficulté à supporter les artistes torturés dont les chants ne m'émeuvent pas.

À la salle Maisonneuve, le trio de Peter Erskine fait merveille. La finesse du batteur — son jeu de ballets est une splendeur — propulse sans qu'il n'y paraisse une musique qui fait rêver. Au piano, John Taylor joue sans bavures et Palle Danielsson est tout de discrétion et d'efficacité. Cette première partie d'un concert jumelé augure bien pour la soirée. Hélas, le trio de Charnett Moffett qui suit déçoit. Et pas seulement moi. La salle se vide peu à peu. Moffett est un contrebassiste d'un haut professionnalisme. Toutefois, il parvient rarement à nous retenir. Sa vélocité, son brio tournent trop souvent à vide. Et puis la basse électrique le porte à tomber parfois dans l'insignifiance pure et simple. Dommage. D'autant que Kai Akagi est un pianiste plus que convenable et que Victor Lewis est un batteur remarquable.

Serge Truffaut vous ayant parlé hier de Randy Weston et de sa rencontre avec le blues, je vous dis à peine que j'ai fait un saut au Monument National pour environ une

demi-heure. Robert Lockwood chantait le blues, Teddy Edwards était comme toujours attachant, Weston majestueux. Tout juste m'a-t-il semblé que l'orchestre jouait un peu mollement, mais mon impression dépend peut-être de ce que j'avais déjà l'esprit à Sonny Simmons qui se produisait au Gesù peu après. Il faut donner le temps à la musique de vous imprégner. Ce que je ne pouvais faire.

Sonny Simmons marquait pour moi l'adieu au Festival. Je ne pouvais espérer meilleure façon de prendre congé. J'appréhendais quelque peu ces retrouvailles avec un artiste que j'avais beaucoup apprécié dans les années 70. Un peu comme ces amis qui refont surface après dix ans. Ils ont vieilli, vous aus-

si, mais vos parcours sont-ils encore conciliables? Simmons ne m'a pas déçu. Bien au contraire. La fureur est toujours présente, mais le discours s'est épuré, organisé. A peu près plus de ces clichés qui parfois nuisaient à ses meilleurs solos. Charnett Moffett, qui a à peine eu le temps de quitter la Place des Arts, est efficace. Il faut dire qu'il n'a apporté que sa contrebasse, laissant dans leur état ses autres instruments (pour moi de torture). Un très beau solo à l'archet. Art Lewis, à la batterie, est impeccable. Son jeu est l'antithèse de celui de Peter Erskine. Ce qu'il perd en finesse, il le gagne cependant en force tranquille.

Les obligations du lendemain — j'ai besoin de cinq heures de sommeil — m'obligent à quitter la salle pendant que Simmons rugit. C'est quand même un bonheur de lever les voiles en pareilles conditions. C'était pour moi l'image d'un Festival réussi. Même s'il m'est impossible de nier certaines déconvenues, j'estime que l'édition 1995 du Festival est la plus réussie à laquelle il m'ait été donné d'assister. Et si ce Festival était vraiment le meilleur au monde? Félicitations, André Ménard.

AU FESTIVAL CE WEEK-END

Samedi

17h L'Ensemble Normand Guilbeault l'excellent contrebassiste québécois défend son nouvel album, *Basso Contino*, à la Salle du Gesù.

20h Randy Weston Avec son All-Star Septet: Santi Debriano, Billy Higgins, Benny Powell, Talib Kibwe, Neil Clarke et Bill Saxton. Au Monument National.

20h30 Pat Metheny Group Le retour du chouchoou du FIJM après six ans d'absence. À la Salle Wilfrid-Pelletier.

21h Richard Desjardins Avec Abbittibbi et des surprises... Au Spectrum.

21h30 Robert Lockwood Junior Emule de Robert Johnson, ce chanteur et guitariste sera au Spectrum.

Dimanche

16h Alain Trudel Quartet Le virtuose du trombone québécois se produit sur la scène Du Maurier.

19h Lou Simon and her Blues Band Ancienne pianiste classique, Lou chantera sur la scène Labatt Blues. En reprise à 23h.

20h Ivan Paduart Trio Ce pianiste belge a remporté un prix de composition à Monaco en 1992. Place Du Maurier.

20h30 Pat Metheny Group Spectacle de clôture. Avec Lyle Mays, Paul Wertico, Steve Rodby, David Blamires, Mark Ledford et Armando Marcal. À la salle Wilfrid-Pelletier.

21h Concert spécial pour l'année internationale de la tolérance Avec Harold Faustin, Hart Rouge, Émile Michel, Papo Ross et Raffy Niziblian. Beau et chaud au Spectrum.

AFRICA FÊTE

Débordement de musique

PASCALE PONTORÉAU

Un jour, André Ménard a défini le jazz en disant qu'il s'agissait de toute musique dotée d'une part d'improvisation. C'est large! Mais cela permet aux spectateurs d'apprécier un spectacle de blues que de dixieland, de tango — un seul mot suffit pour qualifier le récit de Juan José Mosalini: sublime! — ou de *world music*, le tout en quelques jours à peine.

Quelques jours, c'est aussi ce qu'il reste aux quatre groupes d'Africa Fête avant de terminer leur tournée infernale qui les a conduits d'une côte à l'autre de l'Amérique du Nord. Hier soir, ils étaient à Québec. La veille à Montréal, bien qu'excessivement fatigués, la soixantaine de participants, à peine montés sur scène, retrouvaient instantanément leur forme légendaire.

Ce fut le cas du Nigérien Femi Kuti qui ouvrait le spectacle présenté au Spectrum jeudi soir. Mais il n'est pas évident d'être le fils de l'un des fleurons de la musique africaine. L'ombre de papa Fela a beau planer sur toutes les compositions de son fiston, le petit a bien du mal à soute-

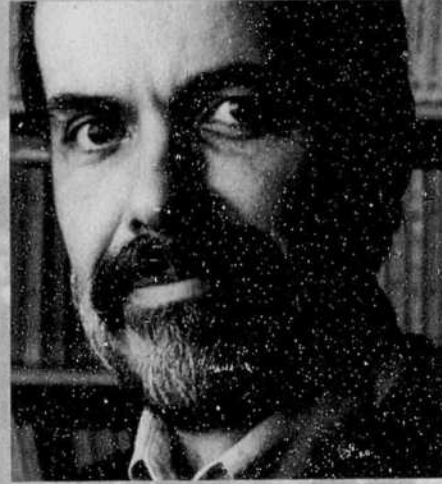
ner la comparaison. Accompagné de quatorze musiciens — deux d'entre eux se sont fait la belle du côté de Washington —, le jeune saxophoniste tenait plus du chien fou que du chef d'orchestre essentiel à l'équilibre de cette musique juju répétitive. Et surtout, M. Kuti junior manque terriblement de charisme. Il s'excite tout seul dans son coin, ruisant de transpiration, battant les bras comme un papillon asphyxié. Pourtant, le public suivait, vibrant à chaque solo de cuivres, frémissant aux ponctuations des percussions, répétant — en yoruba? — les appels du chanteur. Qui a dit que les Montréalais — majoritairement blancs dans la salle — ne s'intéressaient pas aux rythmes tropicaux? Avec Femi Kuti, ils ont été servis... que dire, gavés d'une cacophonie maladroite qui mériterait d'être mieux canalisée.

Je suis partie aux premiers échos de *Kainoula*, l'hymne de la Malienne Oumou Sangare, vêtue de son jaune bouboou de cérémonie. Elle avait conquis en l'espace de quelques mélodies le cœur du Spectrum déjà enflammé.

De notre édition finale d'hier

André Major

roman La Vie provisoire



Peut-on jamais guérir les blessures que le temps ouvre en soi?

«... la sortie de son roman *La Vie provisoire* constitue le véritable événement littéraire du printemps.»

Hervé Guay, *Le Devoir*

«... une œuvre profonde et mûrie, qui a toutes les chances de durer.»

Raymond Bertin, *Voir*

André Major

La Vie provisoire

roman

Boréal

Boréal

Qui m'aime me lise.

Procès O. J. Simpson

L'accusation au bout de ses misères

À la défense de jouer, dès lundi

Los Angeles (AP) — La balle est dans le camp d'O. J. Simpson. Au terme de plus de cinq mois d'accusation, le jury de son procès, isolé depuis janvier, a été soulagé d'apprendre que l'audience était suspendue et qu'il pouvait se reposer tout le week-end, avant que la défense ne prenne le relais lundi pour quatre à six semaines.

L'ancienne star du football américain, qui a toujours clamé son innocence, risque la détention criminelle à perpétuité pour le meurtre de son ex-épouse Nicole Brown Simpson et d'un ami de celle-ci, Ronald Goldman, égorgés le 12 juin 1994.

Les avocats de la défense vont probablement appeler à la barre dans les prochains jours les membres de la famille d'O. J. Simpson, ses amis, ses partenaires de golf, qui vont témoigner de la bonne conduite de l'accusé, avant et après le crime. Reste à savoir s'ils prendront le risque d'un contre-interrogatoire d'O. J. Simpson.

La défense va aussi tenter d'apaiser son client éprouvé par près de 400 jours de détention, et de calmer des jurés exténués, qui ont ri nerveusement lorsque le juge Lance Ito leur a demandé s'ils voulaient travailler avec lui sur l'affaire pendant le week-end ou prendre un repos bien mérité.

En 177 jours, les 12 jurés, dont 10 ont déjà été remplacés en cours de procès, ont vu défiler 58 témoins et près de 500 pièces à conviction.

Les jurés ont été émus par les pleurs de la sœur de la belle et blonde Nicole Brown Simpson, qui a raconté les disputes orageuses du couple. Ils ont été horrifiés par les photos sanguinolentes des gorges tranchées des victimes. L'un d'eux a même dû quitter la salle d'audience lors de la présentation du rapport d'autopsie.

Les jurés ont rempli leurs carnets de note lorsque les experts ont affirmé qu'il n'existe qu'une chance sur 170 millions pour que les gouttes de sang retrouvées sur les lieux du crime n'appartiennent pas à O. J. Simpson et que le sang retrouvé sur des chaussettes dans la chambre de l'accusé était sans aucun doute celui de Nicole Brown Simpson. Mais les jurés ont également souri lorsque O. J. Simpson n'a pas réussi à enfilet les



PHOTO AP

Un moment fort du procès Simpson: l'accusé a de la difficulté à enfilet les gants appartenant présumément à l'assassin.

gants de cuir présentés par l'accusation comme ceux de l'assassin. «Ils sont trop petits», a déclaré l'accusé aux procureurs mortifiés. Ils ont aussi été troublés par les témoignages contradictoires des enquêteurs, dont l'un d'eux est venu serrer la main de l'accusé. La défense a émis l'hypothèse d'une négligence de ces enquêteurs, qui auraient mis du sang de l'accusé sur des pièces à conviction au lieu de remettre les échantillons sanguins aux spécialistes, et n'aurait pas pris assez de précautions dans certaines manipulations.

Ainsi, malgré des témoignages convaincants, des détails troublants, habilement parsemés d'une bonne dose d'émotion, les avocats de l'accusation ont été desservis par le manque de temps pour rassembler certaines expertises et le manque de préparation de certains témoins clés.

L'accusation a également laissé sans réponses de nombreuses questions qui pourraient inciter des jurés favorables à O. J. Simpson à prendre son parti: où se trouvent l'arme du crime et les vêtements que portaient l'assassin? Où est passé le reste de l'échantillon de sang d'O. J. Simpson prélevé par les policiers? Des inspecteurs peu soigneux auraient-ils pu déformer certaines pièces à conviction?

Et surtout, l'accusation n'a pas réussi à surmonter l'arme la plus puissante de la défense: l'énorme charisme de l'accusé.

Fabrikant veut s'adresser à la Cour suprême

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Valery Fabrikant, qui purge une peine de prison à vie pour le meurtre de quatre professeurs de l'Université Concordia, à Montréal, souhaite porter sa cause en appel devant la Cour suprême

Fabrikant a été reconnu coupable en 1993 d'avoir mortellement abattu quatre collègues de Concordia.

En mars dernier, la Cour d'appel du Québec a statué que Fabrikant devrait purger sa peine sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Fabrikant avait prétendu devant cette cour que le juge ayant instruit son procès avait violé ses droits. Le juge de la Cour d'appel a mis un terme aux interventions de la défense après trois jours, au cours desquels Fabrikant a tenu des propos décousus et a été au cœur de nombreuses confrontations verbales.

La cour a estimé juste la décision du juge, affirmant que Fabrikant avait soumis le magistrat et le jury à «une perte de temps évidente».

du Canada. L'ancien professeur de génie a requis de la cour la permission de contester sa condamnation pour meurtre au premier degré.

Fabrikant a été reconnu coupable en 1993 d'avoir mortellement abattu quatre collègues de Concordia.

En mars dernier, la Cour d'appel du Québec a statué que Fabrikant devrait purger sa peine sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Fabrikant avait prétendu devant cette cour que le juge ayant instruit son procès avait violé ses droits. Le juge de la Cour d'appel a mis un terme aux interventions de la défense après trois jours, au cours desquels Fabrikant a tenu des propos décousus et a été au cœur de nombreuses confrontations verbales.

La cour a estimé juste la décision du juge, affirmant que Fabrikant avait soumis le magistrat et le jury à «une perte de temps évidente».



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Tél. (514) 945-7874 Tél. (514) 945-9044
La maîtrise des intangibles

LE DEVOIR

MONTREAL

On ne jouera pas de sitôt au Casino

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Touristes et Montréalais qui pensaient profiter de leurs vacances pour faire un saut au Casino de Montréal peuvent reporter leurs projets. La machine à sous du gouvernement du Québec, fermée depuis jeudi dernier à cause d'un conflit de travail, ne rouvrira pas de sitôt.

Les parties patronale et syndicale, après la séance de conciliation d'hier, se sont entendues sur la façon de mener les négociations.

Les 1300 employés syndiqués refusent catégoriquement de retourner au travail avant que la nouvelle convention collective ne soit signée. «Ils ont voulu nous mettre en lock-out à cause d'une épinglette: à eux de porter l'odieux de leur décision», a lancé Alain Brouillard, conseiller syndical à la CSN, hier en conférence de presse.

La principale demande des syndiqués est la semaine de quatre jours, une mesure sociale selon eux. La baisse du nombre d'heures de travail, de 40 à 33 heures par semaine, nécessiterait en effet l'embauche de 161 nouveaux employés. «Si Loto-Québec n'a pas de rôle social à jouer, le gouvernement, lui, en a un. Il serait peut-être temps qu'il agisse», a dit M. Brouillard. La mesure, selon le syndicat, coûterait 5,571 millions \$, une

somme qui pourrait être récupérée en une semaine d'activité au Casino.

Le Casino de Montréal refuse de commenter les négociations en cours. «Nous pouvons présumer qu'il y a des progrès. Nous allons investir là-dedans», a dit, laconique, Patrice Tardif, porte-parole de la Société des casinos.

La direction du Casino de Montréal a décrété le lock-out, jeudi dernier, après que ses employés eurent refusé de cesser leurs moyens de pression. Ceux-ci ne portaient plus la cravate et s'affichaient avec une épinglette et un autocollant aux couleurs de leur syndicat. Un conciliateur, Paul-Émile Thellen, a été nommé dimanche dernier par le ministère de l'Emploi. Les séances de conciliation se poursuivront dimanche.

L'opinion publique se montre dure envers les demandes de ces employés de l'Etat, perçus comme des enfants gâtés qui se plaignent le ventre plein. «Les clients réguliers nous appuient, soutient Alain Brouillard. Les autres, les éditorialistes, ne sont pas assez avant-gardistes.» Il affirme que les employés du Casino sont épuisés par le rythme de travail éffréné. En plus des 1300 employés de restauration, de sécurité et de la section dite générale affiliés à la CSN, 600 croupiers, affiliés à la FTQ, sont en congé forcé.

Parc du Cap-Saint-Jacques

Des milliers de baigneurs privés de leur plage

La plage du parc du Cap-Saint-Jacques a été fermée hier, après que des analyses eurent démontré une forte contamination de l'eau, devenue polluée et impropre à la baignade.

Située dans l'ouest de l'île de Montréal, la plage du Cap-Saint-Jacques, alimentée par des sources naturelles et un courant favorable de la rivière des Prairies, est pourtant reconnue pour la qualité exceptionnelle de son eau et a toujours affiché en huit ans d'existence une cote allant de bonne à excellente.

Mais hier matin, les résultats d'analyses de routine effectuées le 4 juillet par la direction de ce parc ont démontré avec surprise que l'eau était considérée polluée et affichait la cote D, signalant la présence d'une forte concentration de coliformes fécaux.

«On a tout de suite fermé la plage quand nous avons eu ce résultat, et nous avons commandé d'autres tests. On s'explique difficilement cette situation, sinon par la canicule, combinée à une baisse du niveau d'eau dans la baie», a fait valoir hier

Guyline Parr, gérante du secteur ouest pour la division des parcs de la Communauté urbaine de Montréal.

Le temps chaud, un très fort achalandage depuis une semaine et l'absence de pluie demeurent pour l'instant les seules raisons pouvant expliquer la dégradation de la qualité de l'eau. Entre le moment de son ouverture le 24 juin et le 1^{er} juillet, la plage a reçu plus de 8500 visiteurs. Une journée, on a même recensé jusqu'à 3700 entrées à la plage.

Malgré la fermeture de la plage, les activités de pique-nique, la ferme écologique et le casse-croûte du parc-nature du Cap-Saint-Jacques continuent à être accessibles à la population. Les groupes d'enfants qui avaient des sorties organisées à la plage du Cap-Saint-Jacques ont été envoyés hier à la plage du parc du Bois-de-l'Île-Bizard, où la qualité de l'eau est excellente.

Les résultats des tests effectués hier devraient être connus dès aujourd'hui et la plage pourrait être rouverte dès demain si la situation s'est rétablie, assure Mme Parr.

Tests d'ADN

Le comité de soutien «Tara Manning» célèbre

STÉPHANIE GRINDATTO
LE DEVOIR

Les membres du comité de soutien «Tara Manning» se sont réunis, hier, pour célébrer leur récent succès judiciaire et rendre hommage à Michael Manning.

Après une brève croisade d'un mois, le père de la victime a obtenu que la loi fédérale sur les tests d'ADN soit modifiée au cours de la dernière session du Parlement canadien.

C'est après une course contre la montre que Michael Manning a mené à terme sa lutte. On peut aujourd'hui utiliser les tests d'ADN, lors de procès, sans porter atteinte à l'intégrité physique de l'inculpé. Les prélèvements de peau, de salive ou de cheveux seront réalisés sous mandat spécifique. L'ADN constitue le profil génétique d'une personne, au même titre que l'empreinte digitale. Michael Manning pensait «avoir une chance sur un million de réussir, mais tout est allé très vite». Pour lui, l'objectif est atteint, et le comité sera dissous mais, précise-t-il, «il y a encore trop de violence, il faut continuer à lutter».

Dans un salon du YWCA, le comité s'est réuni pour une cérémonie de

congratulations, orchestrée par Micheline Bouchard. La vice-présidente a remercié tous les membres, mais aussi tous les Canadiens, qui ont contribué au succès. En effet, 300 000 signatures ont été déposées au bas de la pétition envoyée au ministre fédéral de la Justice, Allan Rock. Michael Manning et sa mère étaient très émus devant ce résultat, pour eux «justice a été faite».

Michael Manning est entré en lutte contre la justice canadienne, après la mort de sa fille. Agée de 15 ans, l'adolescente, avait été retrouvée, dans sa chambre, étranglée et poignardée une quarantaine de fois. La police avait trouvé des traces de sperme sur son corps mais n'avait décelé aucune trace d'effraction. Les recherches se sont portées vers une connaissance de la famille. On avait alors procédé à des prélèvements de salive sur ce jeune homme de 17 ans. Le test s'était révélé positif: l'ADN du sperme et de la salive étaient identiques. Ces prélèvements réalisés sans le consentement de l'inculpé semblaient constituer une atteinte à l'intégrité physique de ce dernier. Cette preuve d'ADN pouvait être alors réfutée lors du procès, et le présumé meurtrier aurait alors été relâché.

Sur les quais du Vieux-Port

Flâner au milieu des mots

ANDRÉE BOISSELLE
LE DEVOIR

Depuis jeudi, ils ont envahi les quais du Vieux-Port avec leurs boîtes vertes remplies d'expérience humaine. Voilà quatre ans que les Bouquinistes du Saint-Laurent suivent l'exemple vieux de quatre siècles de leurs homologues français, offrant aux passants une parcelle de la beauté du monde: un peu de rêve, des histoires drôles, tragiques ou tendres, recueillies par les hommes depuis qu'ils savent écrire.

Une «boîte» de bouquiniste, c'est tout simplement une grande valise qui peut s'ouvrir sur le trottoir pour tenir lieu de kiosque-librairie et qui protège les livres des intempéries. Jusqu'au 23 juillet, il y en aura 40 le long du fleuve, chargées de leur précieuse et diversifiée cargaison. L'idée d'implanter cet héritage parisien au Québec vient d'Hélène Tirole, qui a grandi à Paris mais dont on peut sans doute dire qu'elle a «le cœur québécois». Elle raconte que l'étincelle a jailli durant les fêtes du 350^e anniversaire de Montréal. Elle a alors rencontré plusieurs libraires montréalais, vendeurs de livres anciens, et a contacté quelques maisons d'édition québécoises. Les abordant tous avec la même question: «Vous voulez jouer aux bouquinistes avec moi?» Son enthousiasme s'est révélé communicatif.

L'événement est donc une version tout à fait québécoise de ce qui anime les bords de la Seine depuis 400 ans. Mme Tirole le qualifie de «festival du livre à ciel ouvert». Elle a voulu créer une atmosphère de fête autour de cette merveille qu'est le livre, invitant plusieurs artistes à se produire sur les quais du Vieux-Port: on y assistera à une lecture d'œuvres de Françoise Loranger par Pascale Montpetit, Huguette Olligny et Robert Lalonde, de même qu'à une pièce d'Ionesco; des musiciens égayeront le site, des jeux sont prévus et un conteur africain est attendu les 15, 20 et 22 juillet. Mme Tirole espère ainsi attirer vers les bouquins tous



PHOTO JACQUES NADEAU

Les boîtes des Bouquinistes recèlent mille trésors à découvrir, même sous la pluie.

ceux qui, d'ordinaire, ne franchissent que rarement le seuil des librairies traditionnelles. «Avec les bouquinistes, dit-elle, pas de porte à franchir», pas d'air savant à afficher ni de quête particulière à exprimer. On peut fureter tout en se baladant, la formule est attrayante pour tous les types de public.

L'accès est gratuit et les promeneurs seront les bienvenus de 11h à 23h devant les boîtes à trésors. On y trouvera des affiches, cartes postales, revues d'époque, gravures et estampes. Quant aux livres, de la Pléiade à la Courte Echelle en passant par des éditions illustrées, introuvables, des XVIII^e et XIX^e siècles, il y a vraiment de

tout: nouvelles, romans, poésie, albums d'art, essais philosophiques et guides touristiques, «de 0,50 \$ à 100 \$». Cette nouvelle façon pour la culture de France de «jeter des ponts par-dessus l'Atlantique» semble se porter fort bien puisque les bouquinistes font des petits... L'été prochain, à eux les rives du Saguenay!

Les premiers Chrétiens ont quitté la Cappadoce en laissant derrière eux plus de 3000 maisons et églises. Des cités entières taillées dans la pierre. Jusqu'à tout récemment, les Turcs se servaient de ces cavernes abandonnées comme celliers. En Turquie, les vestiges des anciennes religions contrastent magnifiquement avec le modernisme. Vous pourrez y admirer les plus somptueuses

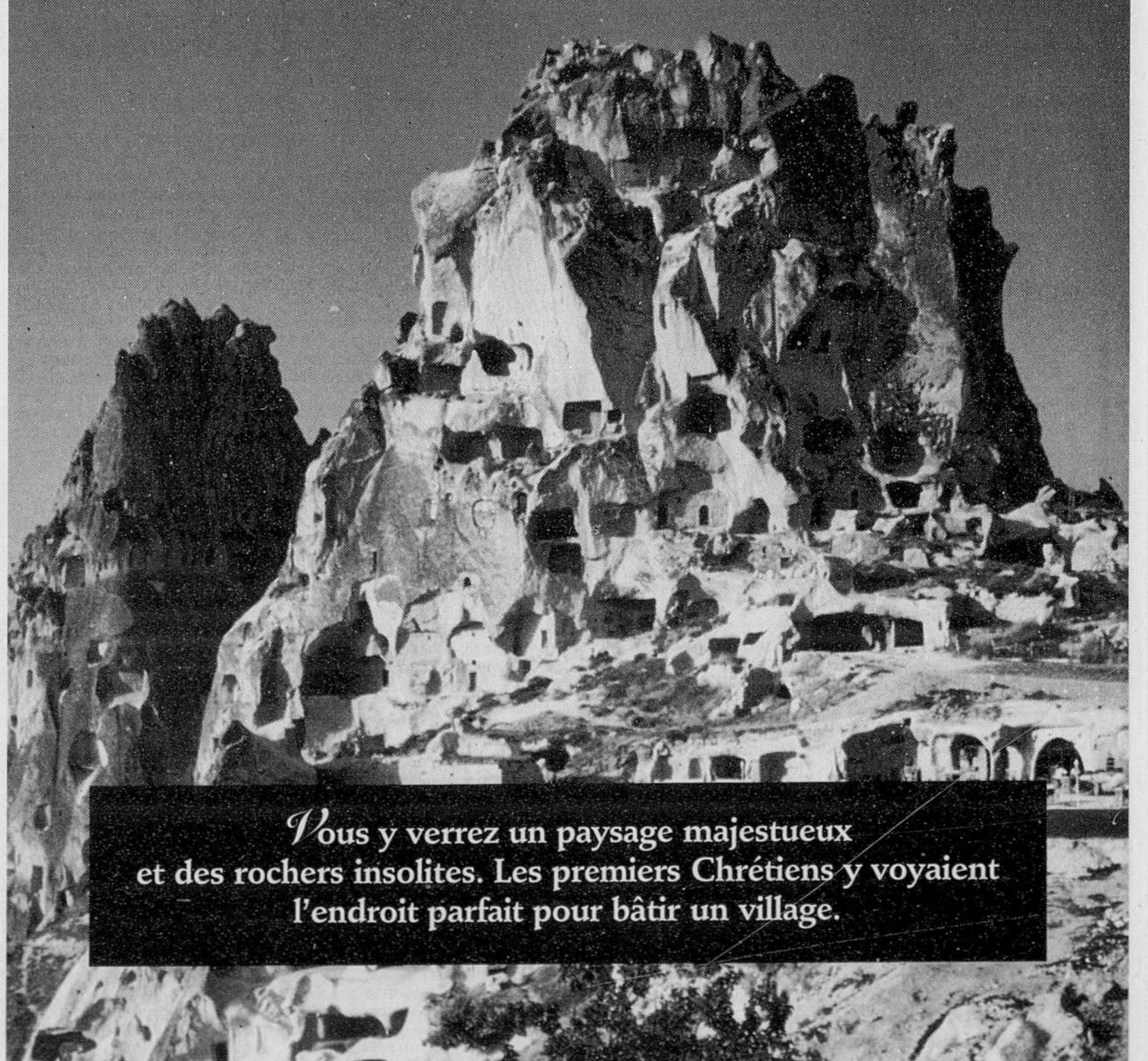
mosquées tout en appréciant le luxe des stations de villégiature. Vous serez également charmé par l'hospitalité de ses habitants dont la personnalité est aussi riche que l'héritage culturel du pays. Pour vos prochaines vacances, partez à la découverte de la Turquie: le pays qui fascinait déjà les voyageurs, 8000 ans avant Jésus-Christ.

Pour recevoir de l'information complète, communiquez avec la Section tourisme de l'Ambassade de Turquie: 360, rue Albert, bureau 801, Ottawa, Ontario, K1R 7X7. Tél.: (613) 230-8654 Téléc.: (613) 230-3683.

Nom: _____
Adresse: _____

LA TURQUIE
Au centre de l'histoire du monde.

Habitations troglodytiques, Cappadoce.



Vous y verrez un paysage majestueux et des rochers insolites. Les premiers Chrétiens y voyaient l'endroit parfait pour bâtir un village.

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN

Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h

395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications
du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.

Commandes téléphoniques
acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES
PUBLICATIONS DU QUÉBEC

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Mozart Plus

Du bonheur, encore!

WOLFGANG AMADEUS MOZART:
Symphonie n° 32 en sol majeur, KV. 318; Frédéric Chopin: Concerto pour piano et orchestre en mi mineur, op. 11; Antonin Dvořák: Symphonie n° 8 en sol majeur, op. 88. Louis Lortie, piano; Orchestre symphonique de Montréal, dir. Gabriel Chmura. Basilique Notre-Dame, le 6 juillet 1995

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Encore une fois, et en dépit d'une chaleur presque accablante qui aurait pu faire fuir vers des oasis plus fraîches, la belle basilique était remplie. La tradition de ce «festival» Mozart plus attire toujours autant les Montréalais et les touristes de passage. C'est tant mieux, car l'OSM est certainement une des visites les plus importantes à faire quand on passe par Montréal.

La symphonie de Mozart qui ouvrirait le programme est une œuvre un peu expérimentale, comme beaucoup de composition de cette époque, et tient sa forme naïve de l'ouverture d'opéra à l'italienne. Cela n'empêche pas qu'elle reste une œuvre fort intéressante et que l'OSM est plus qu'à l'aise dans ce répertoire.

Il faut ajouter que cela tient aussi au chef. Je n'avais pas entendu Gabriel Chmura depuis son départ d'Ottawa, alors qu'il présidait aux destinées de l'Orchestre du Centre national des arts. Il a toujours cette grande noblesse du serviteur de la musique et ce souci rare du travail avec les musiciens.

Avec l'OSM, cela donne des résultats tout en finesse et en légèreté chez Mozart. Bref, le concert était bien lancé. Alors, arriva Louis Lortie.

Je ne sais plus que dire devant l'art de ce pianiste. Il a été fidèle à lui-même, à ce à quoi il nous a habitués dans ce type de répertoire «pianistique» depuis sa reprise des *Études* de Chopin. Même avec une partition aussi maigre que le premier *Concerto*, il arrive à faire des pro-

diges. Toujours avec sa sonorité magique, il arrive à nous faire croire à la sincérité d'une page aussi galvaudée. Ce qui étonne ici surtout, c'est son art du *rubato*. On retrouve la respiration si naturelle de la musique sans aucune affectation. Je dirais même qu'il y a des coquinerie plaisantes qui empêchent sa prestation de tomber dans «l'expression pour l'expression» si pédante dont cette page est si souvent affublée.

Il se dégage de son interprétation, et du magnifique accompagnement que lui on offert le chef et l'orchestre, une naïve fraîcheur, voire un esprit de jeunesse typique de tant de pages de Chopin de cette période, voulant plaire et s'imposer à la fois, tout en démontrant sa virtuosité.

Et pour la virtuosité, Lortie n'est pas en reste. Rien de gratuit cependant; tout tombe en place comme si l'œuvre nous était offerte neuve. Dans une page si populaire, il faut le faire. Encore une fois, il séduit, tel un Casanova du piano, sans qu'on puisse répondre autre chose que: «Continuez, cher ami, continuez...».

Il ne faut pas oublier la *Symphonie* de Dvořák! Ici, j'ai vraiment retrouvé le Chmura intelligent et musicien qui a fait mon bonheur à Ottawa. Cet homme a le sens de la construction dramatique et du lyrisme. Avec les musiciens de l'OSM, ces qualités se trouvent magnifiées. Il fallait entendre les cuivres tonitruer, les cordes s'épancher — mais jamais sirupeuses comme sur certains enregistrements — et les bois colorer gaieusement tout cela.

Un petit moment de bonheur, un baume sur le cœur, la vraie raison d'être de ces prestations estivales. Maître Chmura a fait bien des heureux jeudi soir, des deux côtés de la rampe. Le public n'a ainsi pas hésité à lui faire une belle ovation. À laquelle je souscris entièrement, en espérant le revoir bientôt comme invité à l'OSM, dans un menu plus substantiel.

Programme d'échanges d'artistes entre la France et le Canada

PRESSE CANADIENNE

Le gouvernement fédéral, l'ambassade de France au Canada et le Centre des arts de Banff ont signé hier un accord pour lancer un programme d'échanges d'artistes.

Le projet, quoique modeste, est la première manifestation concrète du dernier énoncé de politique étrangère rendu public l'hiver dernier. Selon cet énoncé, la culture devait devenir le troisième pilier de la politique internationale canadienne.

Le programme tripartite permettra à des artistes français et canadiens à s'associer pour réaliser, au Centre de Banff, des projets de production, de perfectionnement ou d'expérimentation dans les domaines des médias et des arts visuels, de la musique et de l'enregistrement, du théâtre, des arts de la scène, de la littérature et de la publication. L'objectif sera de produire des œuvres conjointes.

Les projets devront être soumis au Centre mais un comité tripartite sera chargé de la sélection. Déjà deux projets ont été soumis mais le programme ne devrait démarrer qu'au printemps de 1996. Il ne s'agit pas d'une initiative ambitieuse. Les gouvernements verseront chacun 25 000 \$ la première année. Les deux années suivantes, cette contribution devrait être maintenue mais les deux gouvernements se gardent le droit de revoir leur engagement.

L'élection contestée dans Bertrand

La requête de Thérien rejetée

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

La Cour supérieure rejette la requête qui visait à faire suspendre les procédures dans la cause du député de Bertrand, Robert Thérien, soupçonné de manœuvres électorales frauduleuses.

Dans un jugement rendu hier, la juge Danielle Grenier, de la Cour supérieure, rejette les arguments présentés par le camp de Robert Thérien selon lesquels l'autorecuscation du juge Vaillancourt, de la Cour du Québec, est contraire aux principes du Code de la procédure civile.

Louis Vaillancourt était l'un des trois juges du tribunal initial nommé dans le procès du député Robert Thérien. Le juge Vaillancourt avait décidé de se retirer après avoir estimé que les procédures entreprises par Me Louis Demers, l'avocat du camp péquiste et de la candidate défaite Monique Simard, avaient consi-

dérablement affecté son impartialité.

C'est le juge Roland Robillard, qui devait prendre sa retraite le 8 juin dernier, qui a été appelé à remplacer son confrère Vaillancourt.

La juge Danielle Grenier de la Cour supérieure affirme dans sa décision que «c'est à bon droit que les juges se sont déclarés sans compétence pour juger de cette question [l'autorecuscation du juge Vaillancourt]. Il ne s'agit pas d'une question sérieuse à juger».

L'avocat de Robert Thérien, Me Jacques Jeanson, aurait voulu que les trois juges de la Cour du Québec déclarent contraire à la loi la récusation du juge Vaillancourt.

En ce qui a trait au juge Robillard, la juge Grenier écarte également du revers de la main les prétentions du camp Thérien, qui mettait en doute l'impartialité de ce magistrat puisqu'il devait prendre sa retraite.

«Je vois mal en quoi le juge Robillard pourrait créer une crainte rai-

sonnable de partialité. [...] L'exigence essentielle d'inamovibilité semble à première vue respectée, le décret fixant un terme de six mois [durée de la prolongation du mandat du juge]», souligne la juge Grenier.

La juge de la Cour supérieure poursuit plus loin en exprimant l'opinion que la cause présentée devant la Cour du Québec par les péquistes doit suivre son cours dans les meilleurs délais.

«L'intérêt public commande que la question soit vidée le plus rapidement possible par la Cour du Québec. Sans passer de jugement de valeur sur cette question, le tribunal constate que l'intimée [les péquistes] semble vouloir procéder rapidement, alors que le requérant [le camp Thérien] démontre qu'il n'est pas pressé», avance la juge Danielle Grenier. Dans le but d'éviter tout report additionnel, le juge Grenier déclare son jugement exécutoire, qu'il y ait appel ou non de sa décision.

Le renflouage de l'Irving Whale retardé?

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR
LE DEVOIR

Ottawa a confirmé hier que le renflouage de l'*Irving Whale*, une barge contenant 3100 tonnes de pétrole qui gît au fond du golfe de Saint-Laurent depuis 1970, pourrait être retardé quelque peu en raison de la présence de 4000 litres de BPC à bord mais que le projet doit se réaliser cet été.

Les autorités fédérales, qui viennent de réaliser que les équipements électriques de la vieille barge sont bourrés de BPC, veulent analyser ce problème pour déterminer s'il y a lieu de modifier le projet de renflouage qui doit avoir lieu dans la première semaine d'août. Cette analyse sera soumise aux deux comités de vigilance de Charlottetown et des îles de la Madeleine, a précisé hier Thérèse Drapeau, porte-parole d'Environnement Canada.

La décision d'Ottawa de procéder au renflouage de la barge immergée a, d'autre part, amené le Bloc québécois à s'interroger publiquement hier sur les raisons qui ont incité la pétrolière Irving à attendre jusqu'à tout récemment avant d'aviser les autorités fédérales de la présence de BPC à bord. Les analyses soumises par cette pétrolière aux autorités fédérales mentionnaient explicitement la présence d'huile «Monsanto» dans ces équipements. Mais ce détail, qui identifiait l'un des principaux producteurs de BPC des années 60, avait échappé aux autorités fédérales et n'avait pas été clarifié outre mesure par la compagnie, qui a accepté à reculons de payer le tiers des dépenses du renflouage de sa propre barge...

Selon la porte-parole du Bloc, Monique Guay, «il est possible que la société Irving ait flairé le danger de lever la barge sans la vider et ait voulu se protéger contre les conséquences d'un déversement de produits hautement toxiques».

Il en aurait coûté près de 30 millions \$ pour pomper sous l'eau les hydrocarbures toujours présents dans la barge qui a coulé au cours d'une forte tempête en 1970, souillant pour des années 35 kilomètres de plages des îles de la Madeleine. Le projet de renflouage sans vidange préalable, finalement retenu, coûtera 10 millions \$. Il est jugé plus risqué par des Madelinots et le Bloc, qui craignent une rupture de la vieille carcasse partiellement rouillée. Les experts consultés par Ottawa affirment qu'il est improbable que les huit caissons de la barge se brisent simultanément et qu'un important dispositif de récupération du pétrole sera déjà en place.

Néfertiti reçoit

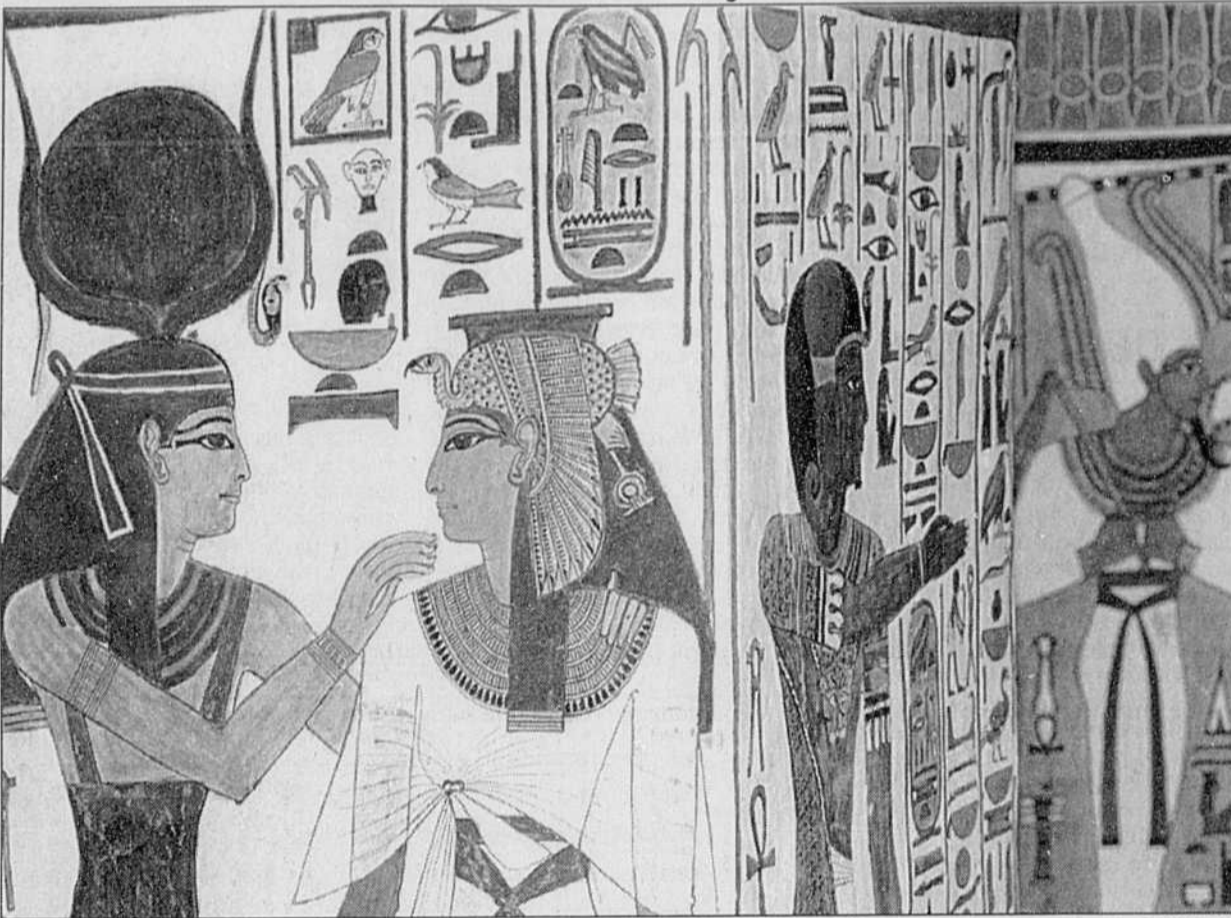


PHOTO AP

À L'ABRI des regards depuis 3200 ans, l'épouse du pharaon Ramsès II, la reine Néfertiti (deuxième à partir de la gauche sur cette fresque de son tombeau de Louxor), recevra bientôt la visite de millions de touristes. La décision d'ouvrir le tombeau aux visiteurs ne fait pas le bonheur de certains qui craignent la détérioration de ce joyau égyptien. Les touristes devront néanmoins porter des chaussures et un masque afin de protéger les peintures récemment restaurées.

La Francophonie respectera la décision des Québécois

Émile-Derlin Zinsou estime que les pays francophones se borneront à «constater» les résultats du référendum

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Le prochain sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, qui se déroulera du 2 au 4 décembre prochain, au Bénin, suivra de près la tenue au Québec du référendum sur la souveraineté. Et le sommet prendra acte de la décision des Québécois; il reconnaîtra le nouveau statut du Québec, si son statut a changé.

Le président du conseil permanent de la Francophonie, le Béninois Émile-Derlin Zinsou, a soutenu, lors d'une entrevue avec *Le Devoir* réalisée à la mi-juin, que «si le résultat est positif [au référendum], le Québec aura pris un nouveau statut, tout le monde l'aura constaté. Et bien évidemment, son statut changerait au sein du sommet», a-t-il dit.

Le Québec a le statut de gouvernement participant au sein du sommet de la Francophonie en vertu d'une entente avec le gouvernement fédéral paraphée en 1985. Le Québec n'est donc pas membre à part entière comme l'est le Canada. Si le Québec devenait un pays souverain, il deviendrait membre de la Francophonie.

Cependant, on ne peut pas conclure de la déclaration de M. Zinsou, qui est le porte-parole politique de la Francophonie, que le statut du Québec changerait formellement dès le prochain sommet. Le Québec devrait probablement d'abord obtenir une certitude légale de son nouveau statut avant de pouvoir faire reconnaître ce statut dans quelque instance internationale que ce soit.

Toutefois, les pays membres de la Francophonie «ne seront pas indifférents» à ce qui se sera produit au Québec. «Sinon, on est ensemble pourquoi?», demande M. Zinsou. Ce

sommet serait vraisemblablement le premier forum international auquel participerait le premier ministre Parizeau après le référendum, de même que pour le premier ministre canadien Jean Chrétien.

Quoi qu'il advienne, la Francophonie se bornera à «constater» ce qu'aura été le résultat du référendum car «de là à s'immiscer dans les affaires des autres, il y a un pas que nous ne franchirons pas». La décision appartient «aux Québécois». «Et quel que soit le résultat, le Québec restera, en Francophonie, l'ami de tout le monde, un participant actif», a dit M. Zinsou.

Ce prochain sommet des 47 pays ayant le français en partage, le sixième depuis 1986, se déroulera sous le thème «Un espace de solidarité Nord-Sud pour le développement humain et durable». La capitale du Bénin, Cotonou, attend 1500 personnes, ce qui, pour cette ville d'un des pays les plus pauvres du monde, est une entreprise gigantesque. Il aura fallu construire un hôtel, en restaurer deux autres, bâtir une salle de conférence.

Les Béninois ont refusé «avec entêtement» la solution proposée de loger les participants au sommet sur un paquebot en rade.

Ce sommet marquera un peu plus le caractère politique de la Francophonie. À l'île Maurice, en 1993, les pays du club francophone avaient fait front commun pour l'exception culturelle au GATT. Cette fois-ci, ils se pencheront avec plus d'insistance sur l'intervention de la Francophonie pour prévenir des conflits à l'intérieur de pays membres de cette organisation internationale, comme au Rwanda ou au Burundi.

Cette préoccupation est poussée par le Canada depuis quelque temps et elle fait son chemin.

«Le monde est tourmenté, il y a



PHOTO JACQUES GRENIER

Émile-Derlin Zinsou

plein de drames, dit M. Zinsou. Comment rester indifférents? Alors nous cherchons des moyens de prévenir ces conflits, ça vaut mieux que d'aller panser les plaies», dit-il. Le prochain sommet amoncera à ce sujet la réflexion en essayant de «définir le principe de la prévention».

Jusqu'à présent, les dictateurs et les dirigeants militaires parfois coupables d'exactions dans leur propre pays ont bénéficié de la tolérance de leurs homologues des autres pays francophones qui fermaient les yeux le temps d'un sommet. M. Zinsou croit que cette attitude doit changer, mais il répond à la question «à titre personnel»; «ce n'est pas le président du CPF qui parle».

«Moi, je suis pour qu'on intervienne dans certains cas. Encore faut-il pouvoir le définir de façon précise», dit M. Zinsou. Car, à l'opposé, il existe le principe du respect des souverainetés nationales. «Est-ce qu'on a le droit d'intervenir lorsque le pouvoir qui agit est un pouvoir sinon légitime,

ou du moins légal?», demande-t-il.

Mais pourquoi la Francophonie a-t-elle plus de chances de réussir là où les Nations unies échouent? «Je crois», répond M. Zinsou, que c'est un forum plus restreint et ce sont des gens qui ont l'habitude de travailler ensemble, qui sont moins suspects les uns par rapport aux autres, qui ne s'attribuent pas toujours des arrière-pensées qui peuvent empêcher les autres d'intervenir. Je crois que s'il y a quelque chance que ça réussisse, elles sont plus grandes au sein d'une famille comme ça qui se connaît bien.»

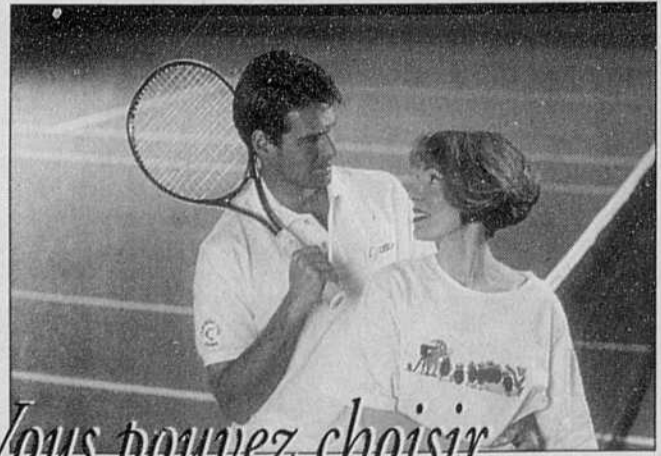
La question de la prévention des conflits sera aussi abordée la semaine prochaine, à Québec, à la réunion de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française.

Le président de l'AIPLF, le président de l'Assemblée nationale du Québec Roger Bertrand, constate les limites d'une telle intervention: d'une part, elle doit se faire en coopération avec d'autres instances internationales, comme l'OUA en Afrique; d'autre part, elle doit se limiter aux situations où la collaboration des autorités en place est acquise. «Nous devons être désirés et invités», a-t-il dit.

Cette intervention peut prendre la forme de missions d'observation, comme celle à laquelle M. Bertrand a participé au Burundi, qui procure «un apaisement dans le niveau de tension», ou prendre la forme de missions techniques sur l'organisation d'élections, la formulation de législations, la mise sur pied de tribunaux.

Le sommet se penchera sur les institutions francophones. La conférence ministérielle du 30 mars dernier a débouché sur un consensus sur la primauté du politique et la confirmation du rôle de l'ACCT. Le sommet discutera de l'autoroute de l'information en français. On y parlera du déploiement de TV5 aux États-Unis.

Gardez la forme et offrez-vous ce qu'il y a de mieux!



Vous pouvez choisir...

- ☑ 100 cours d'aérobic / semaine
- ☑ 6 courts de tennis intérieurs
- ☑ 8 courts de squash et de racketball
- ☑ piscine intérieure et extérieure
- ☑ service de banquets complet
- ☑ programme de référence médicale
- ☑ SPA complet
- ☑ stationnement intérieur gratuit

**LE SPORTING CLUB
DU SANCTUAIRE**
*Profitez de nos forfaits
spéciaux d'été.*

Tél.: 737-0000
6105, av. du Boisé

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

LA PRISON POUR DE MICHELIS

Venise (AFP) — L'ancien ministre socialiste italien des Affaires étrangères Gianni De Michelis a été condamné hier à quatre ans de prison pour corruption et financements illégaux par le tribunal de Venise. Un ancien ministre démocrate-chrétien des Transports, Carlo Bernini, a été condamné à trois ans et sept mois de prison pour les mêmes délits. Ces peines seront applicables après confirmation d'une juridiction d'appel. Gianni De Michelis, qui a été ministre de 1989 à 1992, a été condamné pour avoir reçu, au total, 405 millions de lires (240 000 \$) des entreprises qui ont réalisé l'autoroute Venise-Padoue et la bretelle qui conduit à l'aéroport de Venise. Carlo Bernini a été condamné pour avoir touché 500 millions de lires (312 000 \$) d'entreprises de travaux publics lors de l'attribution de marchés publics. Les deux hommes ont en outre été condamnés par le tribunal à la privation de toute fonction publique pendant cinq années.

CISJORDANIE: 3 % AUX PALESTINIENS

Jérusalem (Reuters) — Le négociateur israélien Joel Singer a expliqué hier, dans les colonnes du quotidien *Maariv*, qu'Israël ne compte remettre aux Palestiniens, du moins dans un premier temps, que 3 % du territoire de Cisjordanie. Cette interview, la plus explicite jusqu'à présent sur la teneur actuelle des discussions de paix avec l'OLP au Caire, souligne le fossé qui sépare encore les deux parties près de deux ans après la conclusion de l'accord sur l'autonomie. Yasser Arafat, président de l'Autorité autonome mise en place en mai 1994 à Gaza et Jéricho, et son interlocuteur privilégié, le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres, se sont donné cette semaine jusqu'au 25 juillet pour conclure un accord sur l'extension de l'autonomie. Selon Joel Singer, les Palestiniens seraient prêts à accepter un repli limité des troupes israéliennes dans un premier stade, pourvu qu'un calendrier soit fixé pour les futurs retraits de Tzahal des zones arabes de Cisjordanie occupées depuis 1967. Le conseiller juridique du ministre des Affaires étrangères estime que ce retrait israélien pourrait être achevé d'ici le milieu de l'année 1997.

ULSTER: PRESSION SUR LONDRES

Belfast (Reuters) — Des catholiques irlandais ont continué vendredi, pour la quatrième nuit consécutive, à manifester pour réclamer à Londres la libération d'activistes indépendantistes, alors que le processus de paix demeure fragile. Les manifestants s'en sont pris à six véhicules dans plusieurs villes au cours de la nuit, et la police de Belfast a subi plusieurs attaques de cocktails Molotov, mais les forces de sécurité assurent que ces actions n'ont rien de comparable avec les émeutes qui ont eu lieu au cours des deux premiers jours de la semaine. Les manifestants veulent forcer la Grande-Bretagne à libérer des centaines de républicains catholiques détenus dans les prisons britanniques pour avoir pris part au conflit de 25 ans qui déchire l'Irlande du Nord. Ils sont soutenus dans leurs exigences par le gouvernement de Dublin, les nationalistes irlandais qui veulent mettre fin à la souveraineté de Londres sur l'Irlande du Nord, et les Loyalistes qui veulent le maintien de cette souveraineté.

PREMIER SATELLITE ESPION FRANÇAIS

Kourou (Reuters) — *Hélios 1A*, premier satellite espion français, conçu en collaboration avec l'Italie et l'Espagne, a été placé hier en orbite par une fusée Ariane lancée de Kourou, en Guyane française. La fusée Ariane 4 emportant Hélios a décollé du centre spatial de la jungle amazonienne. Le largage du satellite s'est produit après 18 minutes et 19 secondes de vol. Le consortium européen Arianespace a annoncé que l'opération avait été couronnée de succès mais, «secret défense» oblige, les responsables militaires français ont refusé d'en dire plus. Le P.d.g. d'Arianespace, Charles Bigot, y a vu un «événement de grande portée pour l'Europe spatiale (...) l'accès à l'espace pour les besoins d'information de nos armées». *Hélios 1A*, un engin de 2,5 tonnes d'une durée de vie de cinq ans dont le coût est estimé à 10 milliards de FF, fait en effet entrer la France dans le club restreint des nations possédant des moyens indépendants de reconnaissance optique spatiale. Jusqu'ici, seuls les États-Unis, la Russie, la Chine, l'Inde et Israël disposaient de satellites espions, dit-on dans les milieux militaires occidentaux.

Les mines anti-personnel qui menacent la population civile



Conférence internationale sur le déminage

Seulement 20 millions \$ pour piéger les mines

Genève (AFP) — La Conférence internationale sur le déminage n'a apporté hier à Genève que des résultats financiers modestes et une interdiction totale de ces armes «inhumaines», comme le demande le secrétaire général de l'ONU, apparait lointain.

Les Nations unies, qui demandaient 75 millions de dollars, n'ont récolté pour le moment que 20 millions de dollars pour le Fonds volontaire d'assistance aux programmes de déminage en cours (Afghanistan, Irak, Angola, Cambodge, Mozambique, Somalie) ou à venir (Rwanda, Géorgie, Tchad, ex-Yougoslavie).

De plus, sept millions de dollars (dont 6,5 fournis par les États-Unis pour l'Angola) ont été promis pour la réserve d'intervention (personnel, logistique, transports), a indiqué le ministre belge des Affaires étrangères Erik Derycke, qui présidait la réunion.

Le chef du département des affaires humanitaires (DAH) des Nations unies, Peter Hansen, a affirmé à la presse qu'il n'était pas «dépité» par ces chiffres, car plusieurs des 97 États participant à la conférence de deux jours feront connaître plus tard leurs engagements pour lutter contre ce fléau.

Les États-Unis ont annoncé une contribution de 6 millions \$ au Fonds, l'Union européenne 4, le Japon 3, les pays nordiques (Norvège, Suède, Danemark) ont annoncé

des contributions notables. Au total, «l'effort global pour le déminage» en cours ou à venir serait d'environ 85 millions \$, selon l'ONU.

Ces chiffres sont «une goutte d'eau dans l'océan» face aux 110 millions de mines déjà installées dans le monde, a estimé M. Hansen. «Nous aurions besoin de 1,5 milliard de dollars rien que pour éliminer les nouvelles mines posées chaque année et 33 milliards pour détruire celles déjà posées», a-t-il dit.

L'an dernier, seulement 100 000 de ces engins, qui tuent encore les civils longtemps après la fin des guerres, ont été neutralisés pour un coût moyen bien supérieur (de 300 à 1000 \$) à leur fabrication (trois dollars).

De 30 à 40 % des 10 000 morts annuels ont moins de quinze ans. Le ministre belge a estimé qu'il y aurait «encore beaucoup de chemin à faire» pour que la conférence de Vienne sur la restriction de l'usage des armes «aux effets traumatisants excessifs» aboutisse à des résultats concrets, en septembre prochain.

Le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali avait demandé jeudi qu'on «supprime de manière générale et absolue ces armes inhumaines», car les dotés de systèmes de détection ou d'autodestruction ne suffiront pas. Selon lui, «il faut en interdire l'usage, il faut en prohiber la fabrication, il faut en détruire les stocks».

Washington et Hanoï vont normaliser leurs liens diplomatiques

Washington (AFP) — Plus de vingt ans après la fin d'un conflit qui déchira la société américaine et contre lequel il milita activement, le président Bill Clinton est sur le point de clore le chapitre de la guerre du Vietnam en annonçant dans les prochains jours l'établissement de relations diplomatiques avec Hanoï.

Officiellement, la Maison-Blanche assurait que M. Clinton n'a pas encore pris de décision et qu'il attend la recommandation écrite du Conseil national de Sécurité (NSC, organisme dépendant

de la présidence). «Il n'y a pas de recommandation formelle sur le bureau du président», déclarait ainsi hier une porte-parole de M. Clinton, Mary Ellen Glynn, ajoutant que cela se produirait «bientôt». Mais dans les faits, il s'agit surtout d'une formalité, le président étant déjà décidé à agir, à en croire les confidences de hauts responsables au *New York Times* et au *Washington Post*.

Les responsables concernés sont tous en faveur d'une normalisation, à commencer par le secrétaire d'État Warren Christopher, qui pourrait se

rendre prochainement au Vietnam à l'occasion d'une rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays de l'Association des nations du sud-est asiatique (ASEAN). Comme on lui demandait s'il y avait au sein de l'administration des voix opposées à l'établissement de relations diplomatiques avec Hanoï, Mme Glynn a répondu: «Pas que je sache.» Cette mesure était une simple affaire de temps depuis que M. Clinton a levé en février 1994 l'embargo commercial imposé en 1975 après la chute de Saïgon et la fin du conflit.

Négociations rompues sur la Tchétchénie

Grozny (AFP) — Les négociations entre les Tchétchènes et les Russes ont été suspendues hier, les indépendantistes entendant ainsi protester contre le meurtre d'une dizaine de civils par des militaires russes.

Les négociateurs russes et tchétchènes ont cependant décidé de créer un «groupe d'enquête conjoint» pour faire la lumière sur ces meurtres, a annoncé hier soir le chef de la délégation tchétchène, Ousmane Imaïev, cité par l'agence Interfax.

M. Imaïev a indiqué que ses négociateurs avaient décidé d'annuler la session de pourparlers prévue aujourd'hui à Grozny «en signe de protestation» après ces meurtres. L'assassinat des civils tchétchènes a littéralement enflammé la population. M. Imaïev s'est adressé à une foule de plusieurs milliers de personnes criant leur colère, rassemblés autour des six dépouilles des tués. Les victimes, dont deux enfants et un bébé, étaient tous membres d'une même famille. Deux autres civils ont également péri.

Debout sur un camion transportant les corps, M. Imaïev a harangué la foule en tenant dans ses bras celui d'une fillette de deux ans.

Pour ajouter à cette atmosphère tendue, des coups de feu ont éclaté, dont on ignore les circonstances, chacune des parties accusant l'autre d'en être à l'origine.

La vie dépravée de l'ex-maire de Pékin

LE MONDE

Pékin — Les autorités chinoises s'efforcent de limiter les dégâts dans le traitement de la plus sérieuse affaire de corruption jamais ouvertement dénoncée à haut niveau dans le régime. Le régime a annoncé, mardi, la destitution à titre posthume et l'exclusion du Parti communiste de Wang Baoshen, ancien maire adjoint de Pékin, qui s'était suicidé le 4 avril.

On apprend qu'il avait dissipé des fonds publics pour des dépenses personnelles: 250 000 yuans (près de 60 000 \$) et 20 000 \$ pour ses propres besoins; et 100 millions de yuans et 25 millions \$ pour l'achat ou la construction de résidences destinées à son frère cadet, à sa maîtresse et à divers acolytes. Il menait, ajoute le verdict de la commission de discipline du comité central du parti, «une vie dépravée», louant pour de longues périodes des suites luxueuses dans des hôtels «à des fins de plaisir», approuvait des prêts bancaires sans retenue, etc.

Le public chinois n'avait pas été habitué à tant de franchise. La «profonde leçon» que le *Quotidien du peuple* affirme vouloir tirer de l'incident aurait été plus pénétrante si le régime avait fourni des détails précis des divers détournements de fonds concernés, plutôt que d'accumuler

les reproches sur un mort. L'impression prévaut que le chef du régime, Jiang Zemin, qui veut paraître décidé à faire des exemples dans les rangs de la haute administration, entend rester dans les limites de l'acceptable pour les clans familiaux de la génération sortante. Quoi qu'il en soit, des affaires qui auraient été jadis gardées secrètes transparent, comme y sont impliqués les «capitalistes rouges» du «parti des princes» les très visibles enfants de la vieille garde communiste, lancés dans le commerce, la finance et l'industrie.

Ainsi en va-t-il d'un autre scandale, qui a filtré à Hongkong, dans lequel seraient impliqués les fils et le mari de la petite-fille de deux défunts vice-présidents de la République, Wang Zhen et Ulanfu. Le premier se serait rendu coupable d'un enlèvement *manu militari* sur la personne du second, sur un terrain de golf de la zone économique spéciale de Shenzhen, à la suite d'un différend commercial.

La victime a été finalement libérée. Jiang Zemin aurait donné pour instruction que l'affaire, qui met en jeu un investissement risqué de 10 millions de yuans, soit réglée à l'amiable. Signe que le chef de l'Etat peine à appliquer le principe jadis énoncé par Mao: «Là où le balai ne passe pas, la poussière ne s'en va pas d'elle-même.»

ENCAN PUBLIC DE TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Un inventaire de plusieurs millions de dollars d'authentiques tapis tissés à la main provenant d'Iran, Qum, Tabriz, Isfahan, etc... et de la Chine et du Pakistan sera encanté par

Encanteurs et liquidateurs

L'encan sera tenu ce dimanche 9 juillet à 14h, ainsi que les mercredi 12 juillet et jeudi 13 juillet à 19h30 au centre Décor Décarie, 6900, boul. Décarie, Montréal.

L'inspection débutera deux heures avant chaque encan et

se continuera pendant l'encan. Les tapis seront encantés un à un. Aucun frais d'encan de 10% pour le public ni T.P.S.

Pour de plus amples informations, téléphonez au 731-8339.

Stationnement gratuit.

Aide humanitaire paralysée en Bosnie

Tirs serbes sur l'hélicoptère de Bildt

Les forces serbes de Bosnie ont ouvert le feu hier sur l'hélicoptère qui transportait le médiateur européen Carl Bildt de Sarajevo vers Split. Carl Bildt, médiateur mandaté par l'Union européenne, a pu poursuivre sa mission en ex-Yougoslavie. Il est arrivé dans la journée à Belgrade, où il devait s'entretenir avec le président serbe Slobodan Milosevic.

Zagreb (AFP) — L'aide humanitaire est dans une situation de paralysie sans précédent depuis le début de l'année en Bosnie, ou les premiers cas de décès dus à la faim ont été rapportés, faisant craindre un «désastre à grande échelle» cet hiver.

Le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) n'a pu livrer que le tiers environ de l'aide nécessaire en juin et la situation semble devoir encore empirer en juillet.

«Nous avons distribué 7000 tonnes en juin alors que les besoins sont évalués à 22 000 tonnes. Depuis le début de l'année c'est notre plus mauvais résultat», affirme le porte-parole du HCR à Zagreb, Gonzalo Vargas Llosa.

Les blocages à l'acheminement de l'aide alimentaire n'ont cessé de s'aggraver depuis les frappes aériennes des 25 et 26 mai et la prise en otage de plusieurs centaines de Casques bleus par les Serbes de Bosnie.

La crise est particulièrement aiguë dans les enclaves musulmanes assiégées de l'est de la Bosnie — Zepa, Gorazde, Srebrenica — à Sarajevo et dans la poche de Bihac (nord-ouest) touchant plusieurs dizaines de milliers de personnes.

C'est dans la poche de Bihac, asphyxiée par les forces serbes secessionnistes, que les deux premiers morts de faim — un vieillard et un enfant de trois ans et demi — ont été signalés par le HCR il y a une semaine.

Depuis, les Bosniaques ont fait état de 13 décès en raison du manque de nourriture dans l'enclave de Srebrenica (est de la Bosnie).

Le HCR comme la Croix-Rouge

Internationale n'étaient pas en mesure hier de confirmer ces dernières informations qui émanent de l'ambassade de Bosnie à Zagreb.

«Ces décès sont symptomatiques de l'aggravation que nous connaissons depuis fin mai. La situation des enclaves est particulièrement mauvaise dans celles de l'est car nous n'avons jamais pu y constituer de réserves», souligne-t-on au HCR.

A Bihac, 90 % des convois du HCR sont bloqués par les Serbes depuis plus d'un an. Même autorisée, la totalité de la livraison n'arrive pas toujours à destination. Les forces du leader dissident Fikret Abdic, alliées des Serbes et qui assiègent la poche au nord ont refusé cette semaine de laisser passer les protéines d'un chargement.

La situation n'est guère meilleure à Gorazde où un premier convoi est arrivé jeudi après une interruption de plus de six semaines. A Srebrenica, le HCR a livré 230 tonnes d'aide en juin contre les 700 nécessaires.

Pour Sarajevo, la situation paraît toujours bloquée entre le HCR et les Serbes bosniaques, qui ont exigé d'obtenir 50 % des livraisons destinées à la capitale bosniaque, une demande rejetée par l'organisation internationale.

Outre les pénuries d'aliments, la situation sanitaire laisse également à désirer à Sarajevo comme dans certaines enclaves.

«A Bihac, les conditions d'hygiène se sont détériorées. Il y a des poux et des cas d'hépatites», témoigne Amanda Williamson, de la Croix-Rouge Internationale.

Il y a dix ans, le Rainbow Warrior

Paris (Reuters) — Les militants de Greenpeace qui font route à bord du *Rainbow Warrior II* vers l'atoll de Mururoa, site des essais nucléaires français, auront à l'esprit, le 10 juillet, la première «affaire Greenpeace».

Dix ans après l'attentat contre le *Rainbow Warrior I* par des agents français dans le port d'Auckland, en Nouvelle-Zélande, cet anniversaire met aux prises les mêmes protagonistes.

Si le navire-amiral de l'organisation écologiste doit arriver à Mururoa d'ici demain les autorités françaises ont interdit à l'équipage de pénétrer dans la zone des 12 milles nautiques entourant l'atoll.

L'affaire du *Rainbow Warrior*, plus grand scandale du premier septennat du président François Mitterrand, a envenimé les relations franco-néo-zélandaises jusqu'en 1991 et a durablement terni l'image des services secrets français.

Elle a débuté le 10 juillet 1985, à minuit moins cinq, par l'explosion de deux bombes dans le port d'Auckland, où les écologistes préparaient une nouvelle campagne de

protestations contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. La première explosion ayant fait chavirer le navire de Greenpeace, l'équipage évacua le *Rainbow Warrior* en catastrophe. Fernando Pereira, un Néerlandais d'origine portugaise, est surpris par une seconde explosion alors qu'il descend récupérer ses appareils. Il meurt noyé dans sa cabine.

Bien que montrée du doigt, la France dément officiellement le 12 juillet être à l'origine de l'attentat.

Le même jour, la police néo-zélandaise interpelle deux Français — les faux époux Turenge — en possession de faux passeports suisses.

Tres vite, les enquêteurs établissent que les touristes français sont en réalité le commandant Alain Maffart et le capitaine Dominique Prieur, agents de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGSE), les services secrets.

Paris continue néanmoins à nier toute responsabilité dans l'affaire dont s'empare la presse française, qui en fait vite le «feuilleton de l'été» et multiplie les révélations accablantes pour le gouvernement.

Pour chats seulesment!

La vaccination est vitale pour les chats... elle :

- aide à prévenir les maladies
- comprend toujours un examen médical complet permettant de diagnostiquer tôt les problèmes éventuels

Chats Montréal

Clinique vétérinaire pour chats

Charles Bradley D.V.M. 1830, rue Sherbrooke O. (514) 939-2287

Cargo Belge

Croisières autour du monde:

Halifax, Liverpool, Hambourg, Zeebrugge, Haïfa, Singapour, Fremantle, Melbourne, Sydney, Auckland, Lyttelton, La Nouvelle-Orléans, Charleston, Philadelphie, Halifax.

Pour obtenir les renseignements les plus récents sur ces voyages (itinéraires et meilleurs tarifs), abonnez-vous à notre bulletin mensuel.

Un an à 24\$ CA ou 2 ans à 40\$ CA vous donne droit à un bonus de 50\$ US lorsque vous réservez avec Maris USA Ltd., 215 Main St., Westport CT 06880

É D I T O R I A L

Santé: Ottawa doit contribuer ou se retirer

Jean-Robert Sansfaçon

Lors de la rencontre des ministres de la Santé tenue cette semaine, Ottawa a semblé revenir modestement sur sa décision de réduire sa participation au financement de la santé. Jusqu'à quel point, nous n'en savons rien, mais il serait étonnant que le geste se révèle significatif. Le ministre québécois de la Santé, Jean Rochon, a refusé de participer à la rencontre, alléguant que la province n'avait pas l'intention «de quémander» le financement d'une activité de compétence provinciale. Tout cela n'annonce rien de bon.

quelques mois d'un référendum qui doit décider de la place du Québec sur l'échiquier politique, on peut comprendre l'attitude de retrait quasi systématique des membres du gouvernement québécois de nombreux débats canadiens. Mais une telle tactique ne pourrait durer éternellement. Les ministres du Québec, Jean Rochon en tête, savent que la pression exercée par les provinces a son importance dans les décisions du gouvernement central, qu'on n'a pas le droit de laisser celui-ci décider seul du financement de services essentiels dont la responsabilité relève des provinces.

Cette semaine, par la voix de la ministre Diane Marleau, le gouvernement Chrétien a réaffirmé avec fermeté son intention de rester présent dans le domaine de la santé, sans préciser s'il irait jusqu'à annuler les mesures de compression annoncées dans le dernier budget. Mal acceptée au Québec, même par les organisations de défense des droits sociaux, l'ingérence fédérale plaît cependant aux organisations de gauche ailleurs au pays, elles pour qui Ottawa est le protecteur des pauvres et les provinces, des suppôts de Satan.

Advenant une défaite référendaire toujours possible, le Québec qui est aux prises avec une crise de ses finances publiques plus aiguë que dans la plupart des provinces, ne pourra se payer bien longtemps le luxe de l'isolement. Il lui faudra s'allier aux autres provinces pour combattre les principes rattachés au nouveau Transfert social canadien (TSC), du moins dans sa forme annoncée.

Le TSC est cette formule imaginée par le cabinet fédéral qui regrouperait en une seule enveloppe la contribution fédérale destinée au financement de l'éducation postsecondaire, de l'aide sociale et de la santé. Son partage n'est pas encore décidé, mais on sait déjà que les sommes consenties iront en diminuant et que les provinces riches ont l'intention d'exiger davantage que présentement. D'autant que deux des trois provinces les plus riches, l'Ontario et l'Alberta, sont désormais dirigées par des politiciens conservateurs qui sont prêts à jouer de la hache dans leurs propres régimes, et qui ne veulent plus payer pour les autres.

Parce qu'il laisserait les provinces libres de gérer cette enveloppe à leur guise, du moins dans le respect de «normes nationales» déjà très restrictives, Ottawa présente sa nouvelle formule de transfert comme étant la manifestation du «fédéralisme flexible». Or, plus les choses se précisent, plus il apparaît évident que cette flexibilité ne sert qu'un seul objectif: celui de réduire quand bon lui semble, à la faveur d'un budget par exemple, le montant de l'enveloppe globale, sans égard aux programmes concrets qu'elle sert à financer ni aux aléas de la conjoncture économique. Loin de permettre plus de flexibilité, le TSC tel qu'il est conçu enfermera les provinces dans un carcan fi-

ancier de plus en plus étroit dont elles ne pourront se soustraire qu'en augmentant les impôts ou en réduisant les services.

Au lendemain du budget, le premier ministre Chrétien déclarait qu'il revenait aux provinces de revoir leurs programmes pour réduire les coûts. Ce qu'elles ont commencé à faire bien avant Ottawa, lui qui continue de dépenser allégrement pour des projets en marge des priorités essentielles des provinces. On appelle ça «le pouvoir de dépenser», on devrait plutôt parler du pouvoir d'éparpiller.

Sans tomber dans les excès prospectivistes à saveur référendaire du ministre Jean Campeau, il ne fait pas de doute que si les provinces ne parviennent pas à infléchir la politique fédérale, Québec devra trouver ailleurs le milliard de dollars de diminution réelle de ses revenus annuels d'ici 1997-1998.

Dans ce qui a semblé être un recul stratégique par rapport à la position ferme annoncée dans le budget, Mme Marleau a souligné cette semaine qu'il revenait à son confrère des Finances, Paul Martin, d'annoncer cet automne comment Ottawa s'y prendrait pour maintenir une participation suffisante au financement de la Santé. En serait-on venu à la conclusion que pour être en mesure de maintenir un système universel qui respecte des normes nationales, Ottawa doit accepter de payer sa part de l'addition, y compris lorsque la récession fait rage, que ses revenus diminuent en même temps que le nombre d'assistés sociaux augmente?

Par-delà la déclaration laconique de Mme Marleau, la meilleure formule qu'on puisse imaginer est déjà connue depuis longtemps: laisser les gouvernements provinciaux décider des orientations de leur système dans les domaines de leur compétence, en leur cédant une fois pour tous les points d'impôt qui correspondent au niveau de financement actuel.

Aux prises avec une dette qui ronge le tiers de ses revenus et un gouvernement centralisateur anachronique comme on ne les imaginait plus, il y a peu de chances de voir Ottawa se délester d'une partie de ses revenus au profit des provinces. La voie de la facilité lui dicte plutôt des réformes cosmétiques qui lui permettront de comprimer ses dépenses, sans égard à la conjoncture, tout en maintenant un niveau d'exigence élevé pour les provinces. En refusant d'envisager la voie de la décentralisation véritable pour le fédéralisme canadien, en s'obstinant à vouloir tout contrôler sans avoir les moyens de ses ambitions, le gouvernement de Jean Chrétien nuit à la fois au régime de sécurité sociale de ce pays et à la fédération elle-même.

Quant au gouvernement du Québec, s'il gagne son pari référendaire, il va de soi que son ministre de la Santé n'aura plus à «quémander» son dû. Par contre, si le résultat du référendum est négatif, il faudra bien se résoudre à revenir au jeu du fédéralisme, des rapports de force et des alliances fragiles pour le partage des responsabilités et des impôts. Le bien-être des Québécois en dépend.

On appelle ça

le «pouvoir de

dépenser»,

on devrait parler

du pouvoir

d'éparpiller

L E T T R E S

Aide étrangère et G7

Comme l'ont admis les leaders du G7 réunis à Halifax, les budgets d'aide ont rétréci mondialement à cause des contraintes fiscales. Et pourtant, les citoyens des pays du G7, Canadiens inclus, sont en faveur d'une aide efficace qui s'adresse aux besoins des plus pauvres et qui favorise l'autonomie.

Le Comité parlementaire chargé de la révision de la politique étrangère avait cette préoccupation en tête lorsqu'il recommandait que le gouvernement accorde son soutien aux projets de micro-crédit tels ceux dérivés du modèle Grameen.

Le modèle Grameen, le plus connu et le plus efficace au monde, s'est développé au cours des 20 dernières années au Bangladesh; il s'agit d'offrir des prêts très petits (environ 100 \$) à des gens très pauvres (des femmes surtout) pour créer leur propre micro-entreprise, générer des revenus et mettre fin à leur propre pauvreté. Grâce à ce micro-crédit, concédé aux taux d'intérêt du marché, un million de familles (environ cinq millions de personnes) se sont libérées des affres de la pauvreté et un autre million est en voie de le faire.

En février 1995, en réponse au rapport du Comité parlementaire, le gouvernement a annoncé qu'il ferait du micro-crédit une de ses priorités quant à l'aide étrangère.

Comment peut-on s'expliquer que cinq mois plus tard, malgré des invitations répétées à le faire, notre gou-

vernement n'ait pas encore engagé de fonds pour la mise en place du modèle Grameen dans les pays où les pauvres n'ont pas accès au crédit? Le leadership mondial devrait être plus qu'une occasion de se faire photographier à Halifax.

Sunnie Kim
Montréal, 3 juillet 1995

Raciste, la publicité?

Il y a quelques mois, Sonia Benezra était couronnée Métrorstar de l'année, en tant qu'animatrice la plus populaire, ce qui corrobore une étude menée en 1993 qui avait démontré que le Québec est de plus en plus ouvert aux immigrants.

Malheureusement, les agences de publicité semblent toujours craindre qu'une bonne dame de Chicoutimi ne se reconnaisse pas en voyant en Asiatique ou un Noir dans une annonce publicitaire. Il faudrait peut-être que les spécialistes en la matière se donnent la peine d'aller voir ce qui se fait aux États-Unis ou au Canada anglais. Ils se rendraient compte que nos voisins ont compris l'avantage qu'ils peuvent tirer en faisant appel à des minorités ethniques.

D'une part, il faut reconnaître que les immigrants sont de plus en plus nombreux au Québec, et que d'autre part, — et surtout — l'altérité, de tout temps, a fasciné, tant en publicité que dans la littérature et les arts. On n'a qu'à penser aux œuvres de l'ethnologue Claude Lévi-Strauss qui se sont vendues par centaines de milliers; aux célèbres *Lettres Per-*

sanes, de Montesquieu, qui avaient fait sensation au XVIII^e siècle, et qui continuent de nous fasciner; aux œuvres de Gauguin, et plus près de nous, à *Agaguk*, d'Yves Thériault.

Vraiment, la bonne dame de Chicoutimi aime l'exotisme, comme les Québécois en général, d'ailleurs. Où que vous alliez en Europe ou en Amérique, vous avez de fortes chances de rencontrer des Québécois, parce que les Québécois sont de grands voyageurs; ils aiment s'ouvrir au monde, à l'instar des premiers colons en Amérique, dont nous portons les gènes.

Récemment, je recevais des amis et je manifestais mon étonnement de ce que la publicité laisse si peu de place aux minorités ethniques. Je n'étais pas le seul à penser cela. Deux copains me disaient que les Asiatiques font toujours sur eux une forte impression parce qu'intelligents et cultivés. Une autre me disait que l'accent français la charmait beaucoup, tandis qu'une autre encore me révélait qu'un séduisant Marocain lui avait vendu une paire de lunettes fumées au coût de 165 \$... qu'elle n'aimait d'ailleurs même pas (les lunettes).

Il serait peut-être temps que les spécialistes de la publicité et des relations publiques tiennent compte de notre grande ouverture. Il en va de leur intérêt, et aussi du nôtre, car la société québécoise gagnerait sûrement à mieux intégrer les minorités ethniques à la majorité francophone.

Patrick Girard
Chomedey, 30 juin 1995



REPRISE

Avez-vous vos cartes?

C'est l'été. Il y a au moins cela de certain. Remarquez qu'en cette ère de turbulence et d'instabilité mondiale, un brin de certitude ne nuit pas. A ce qu'on nous dit, même la victoire du NON au référendum n'est plus aussi assurée.

D'ailleurs, il y a des signes qui ne trompent pas. Quand le chef du Parti libéral du Québec est convoqué par le premier ministre du Canada pour recevoir ses ordres «personnellement en personne», on se doute qu'il se passe quelque chose. Quand l'économiste en chef de la Banque du Canada annonce que l'amélioration des chances d'une victoire du OUI aura des effets désastreux sur les taux d'intérêt, cela confirme qu'il y a du mouvement dans l'air. En effet, c'est le genre de prévision que la Royale aime bien faire lorsque l'électorat donne des signes d'indépendance. Certains politiciens suggèrent de boycotter cette institution financière. Quelle erreur! D'abord cela me forcerait à changer de banque et ensuite, cela nous priverait d'un baromètre politique fort précieux. Il suffit de suivre les déclarations émanant du siège social pour savoir où le vent politique nous pousse. Que demander de plus?

Et puis, il y a la propagande et les messages publicitaires en provenance d'Ottawa. Depuis la disparition de l'Allemagne de l'Est et l'ouverture de l'Albanie, il n'y a plus guère qu'au Canada où l'on pratique encore le merveilleux sport de la propagande d'Etat. Il y a d'abord Radio-Canada dont les bulletins de nouvelles sont maintenant rédigés directement par le bureau du premier ministre. Cela donne parfois des résultats ahurissants du genre: «S'adressant dans la capitale canadienne à l'Association canadienne des plombiers du Canada, le premier ministre du Canada a déclaré lors de la journée du Canada que les Canadiens et les Canadiennes du Canada étaient fiers d'appartenir au Canada et que les valeurs canadiennes du Canada étaient partagées par tous les Canadiens, que l'unité du Canada et la solidarité entre les Canadiens de tous les sexes et de tous les âges est un atout important pour les Canadiens et les Canadiennes peu importe où ils vivent au Canada».



DANIEL LATOUCHE

S'il n'y avait que les bulletins de nouvelles encore. Mais non. Ainsi, la radio étatique tient absolument à nous informer que Joe Smith, un sculpteur de Lethbridge en Alberta, a terminé le bras gauche de sa nouvelle sculpture et qu'il compte bientôt s'attaquer au genou droit, ce qui nous vaut une longue entrevue avec le président de l'Association des sculpteurs francophones du coin sur l'importance de la sculpture pour l'établissement de meilleures relations entre les peuples. Passionnant.

Mais tout cela est de la p'tite bière (canadienne, il va sans dire) comparé aux nombreuses cartes géographiques que je retrouve à chaque heure dans ma boîte postale. C'est ainsi qu'un magazine célèbre du Québec m'a récemment fait parvenir la carte des Tim Horton installés au Québec. Produite par AdverMap de Toronto, cette carte m'informe de la localisation des 115 Tim Horton du Québec et j'ai découvert que pour aller de Québec à Sept-Îles, il valait mieux passer par Chicoutimi car il n'y a pas de Tim Horton à La Malbaie non plus qu'à Tadoussac. Par contre, une fois rendu à Sept-Îles, vous allez être servi en beignes puisque cette ville a trois Tim Horton. On m'informe aussi que le ministre Garon voudrait transférer l'un des trois Tim Horton de Saint-Isidore dans son fief, question d'équilibrer un peu la consommation de beignets.

Entre toutes, ma carte préférée demeure celle produite par le magazine *Canadian Geographic*, en collaboration avec Geomatics Canada, et que mon magazine québécois préféré a cru bon de m'envoyer en même temps que le *Guide touristique du Canada* produit cette fois par Chrysler Canada Itée. La carte porte le beau

nom de *Le Canada, Pays des records* et constitue un outil de survie indispensable pour passer le temps entre deux Tim Horton (par exemple entre le Cap-de-la-Madeleine et Québec). C'est plein de devinettes extrêmement difficiles, mais qui ne devraient pas causer trop de problèmes à nos diplômés du secondaire V.

Voyons voir: «Dans quel pays du monde se trouve le plus grand lac «entièrement canadien»? Non Arsène, ce n'est pas en Chine. Une plus difficile: «Dans quel pays se trouve la plus ancienne roche canadienne du monde?» Vous avez répondu «Canada»?

Merveilleux, vous méritez bien votre beigne. Je parie cependant que vous ne trouverez jamais où se trouve le point le plus à l'ouest du Canada. C'est apparemment «n'importe où sur la frontière du Yukon et de l'Alaska». Vous reculez de trois beignes.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le Québec n'est pas absent de la carte des records. Ainsi, on apprend que le Québec possède le plus grand nombre de vaches laitières du Canada, le plus haut taux de francophones ainsi que la plus ancienne brasserie. En Ontario, ils n'ont pas cette chance: ils n'ont que le revenu par habitant le plus élevé du pays.

L'histoire non plus n'est pas oubliée et je ne parle pas de l'histoire récente, celle des négociations constitutionnelles ou des luttes populaires. Je parle de la grande histoire, la seule qui compte vraiment, l'histoire géologique. Ainsi apprend-on que la Terre se serait formée il y a quatre milliards d'années et que pendant les premiers 40 millions d'années, il ne s'est pas passé grand-chose. Puis, tout à coup, il y a 3,96 milliards d'années est enfin apparue, près de Yellowknife, la fameuse «plus ancienne roche canadienne». Ce fut sans doute un événement époustouflant, tellement qu'il semble ne s'être rien passé de très intéressant durant les 1400 millions d'années qui ont suivi (Jean Chrétien n'était pas encore député).

Alors, nouveau coup d'Etat: les cyanobactéries apparaissent. Nouveau trou (c'est le cas de le dire) de quelques millions d'années. Puis les beignes arrivent.

A quand la carte de la poutine québécoise?

À P R O P O S

... des naissances

Après avoir augmenté entre 1951 et 1961, le nombre de naissances a chuté annuellement jusqu'en 1972 (88 118). Il s'est élevé de nouveau pour atteindre 99 893 en 1979, puis a diminué graduellement jusqu'en 1987, année où il a été de 83 600. De 1988 à 1991, le nombre de naissances a progressé de 86 358 à 98 013, pour redescendre à 97 348 en 1992. Même si les femmes ont maintenant en moyenne un peu plus d'enfants que dans les années 80, celles qui sont en âge de procréer sont de moins en moins nombreuses, ce qui devrait entraîner d'autres diminutions du nombre des naissances au cours des prochaines années. Les naissances hors mariage représentent 43,4 % de toutes les naissances en 1992, alors que cette proportion

était de 27,2 % en 1986 et de 15,6 % en 1981. Ce phénomène n'est pas unique au Québec, la proportion de naissances hors mariage atteignant, par exemple, 46 % au Danemark et 30 % en France. La progression des naissances hors mariage est la conséquence de la montée de l'union libre; en effet, les enfants nés hors mariage de père inconnu ne représentent qu'environ 5 % des naissances depuis 15 ans. A ce sujet, notons que ce sont surtout les mères de 15 à 19 ans qui donnent naissance à des enfants de père inconnu: c'est le cas de 28 % d'entre elles.

Les Québécoises déçiffrées, Portrait statistique. Les Publications du Québec.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARRIGAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

I D É E S

Procès aux bolides à roues alignées

Les patineurs risquent de faire monter les primes d'assurance des automobilistes

ANDRÉ QUERTON
Montréal

Monsieur le maire, Avec l'arrivée de l'été, si nous avons retrouvé les bourgeons, le feuillage, les fleurs, de leur côté les patineurs à roulettes, aussi, éclorent, foisonnent.

Certains d'entre eux n'hésitent pas à s'élaner sur les trottoirs, dans les rues, zigzaguant allégrement parmi les piétons, les voitures, les camions, faisant fi des règles les plus élémentaires de la prudence et de la sécurité. Ils font souvent en plein centre des allées de circulation, dans les rues, même les plus importantes.

Il est vrai que nombre de personnes se sont engouées pour cette nouvelle mode. Si l'on en croit la presse, on compterait quelque 100 000 ou 200 000 patineurs dans la région de Montréal seulement. Tous selon la presse, les autorités municipales de Montréal auraient, dit-on, l'intention, si ce n'est déjà fait, de demander au Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal de faire preuve de tolérance envers les patineurs qui circulent dans les rues, aux abords des pistes cyclables, des parcs.

Il faut admettre, à la lueur des observations que nous pouvons faire chaque jour, que la police de la CUM se montre déjà fort complaisante à l'endroit de ces patineurs, tout comme à l'endroit des «cyclo-messagers» d'ailleurs.

Par contre, nous nous devons de nous interroger sur les moyens, les outils, les lois, les règlements que le législateur donne aux policiers pour qu'ils puissent travailler avec efficacité dans ce domaine.

En vertu de quelle loi ou de quel règlement municipal un policier peut-il intercepter, arrêter un patineur, l'obliger à s'identifier? Peut-il lui remettre une contravention pour avoir brûlé un feu rouge, un arrêt, ou pour avoir circulé à contresens, etc.?

Il y a quelques jours, je voyais un patineur, circulant bon train sur une artère en plein cœur de Montréal, faire une chute spectaculaire et s'élever de tout son long sur la chaussée, dans un concert de coups de freins et de klaxons. Heureusement, aucun véhicule ne l'a heurté. Il s'est relevé avec quelques ecchymoses et est reparti sous les yeux stupéfaits des passants et automobilistes.

Je m'interroge quant aux problèmes, aux conséquences, sur le plan de l'assurance-automobile, qui surgiraient si un automobiliste, si vous, si moi, avions frappé, blessé ou tué ce patineur téméraire.

Certes, la Société d'assurance-automobile du Québec aurait hérité d'un nouveau dossier tout en conservant le nom du malencontreux conducteur, le vôtre, le mien peut-être, dans le «fichier central»...

Combien nous en coûtera-t-il en surprime et pour combien de temps? Combien nous en coûtera-t-il de plus si nous avons déjà eu un autre accident (avec une autre voiture par exemple) peu avant ou peu après celui nous impliquant avec le patineur? Combien en coûtera-t-il aux contribuables parce qu'un patineur aura décidé de patiner dans la rue?

Cette pratique soulève également d'autres questions. Qu'arrivera-t-il si un patineur fauche un piéton, lui fracture une jambe, une cheville, le blesse de telle façon qu'il ne puisse travailler pour un certain temps s'il y a perte de salaire, si le patineur prend la poudre d'escampette?

Inquiétude d'automobiliste

Je suis inquiet, comme piéton, comme automobiliste, face à cette pratique de plus en plus courante de la part de certains patineurs, de tous âges, qui ne semblent pas réaliser les dangers auxquels ils s'exposent tout en exposant les autres.

Je suis inquiet à l'idée de devoir payer une surprime d'assurance si je suis impliqué dans un accident avec un patineur qui aura décidé d'emprunter les rues malgré son équilibre précaire et son manque de protection, malgré l'espace dont il a besoin pour faire ses mouvements de bras et de jambes pour se propulser...

Je m'interroge et m'inquiète face à cette tolérance que semblent adopter les autorités civiles et policières, confrontées, il est vrai, à ce problème endémique qui risque de nous entraîner dans un cercle vicieux.

En effet, si nous tolérons les patineurs dans les rues, comment pourrions-nous, en toute logique, refuser l'accès aux routes aux amateurs de rouli-roulants, aux amateurs de ski de fond qui, l'été, s'entraînent sur des skis à roulettes, aux amateurs de karts miniatures, à pédales ou à moteur. Va-t-on devoir former une nouvelle «escouade volante»... en patins à roulettes?

Nous sommes à l'orée de la jungle. Il suffit de regarder ce qui se passe au Vieux-Port de Montréal... Ce qu'était, hier, un véritable havre de paix n'est plus



Les adeptes du patin à roues alignées devraient pouvoir pratiquer leur sport en toute sécurité, sur des aires qui leur seraient réservées.

aujourd'hui, lorsqu'il y a affluence, qu'un véritable capharnaüm où piétons, femmes, enfants, bébés dans les poussettes, se promènent non sans dangers au travers non seulement des cyclistes, mais surtout des patineurs qui virevoltent autour d'eux, contrôlant parfois mal leurs manœuvres et leurs arabesques...

Il appert que la solution soit difficile à trouver mais nous viendrait-il à l'idée de laisser les joueurs de baseball, de golf, de soccer, de football jouer dans la rue?

Les adeptes du patin à roulettes doivent pouvoir pratiquer leur sport en toute quiétude, en toute sécurité. Ne pourrait-on les diriger vers des lieux plus appropriés tels

le Circuit Gilles Villeneuve, l'estacade, près du Pont Champlain ou la piste de la Voie Maritime, entre les écluses de Saint-Lambert et de Sainte-Catherine? Les Palladiums que nous trouvons à Longueuil ou Brossard ne pourraient-ils pas servir d'exemple? Ils peuvent accueillir jusqu'à 500 patineurs...

Est-ce aux automobilistes, de par leurs assurances, de faire les frais de cette tolérance, sinon de ce laxisme, dont semblent vouloir faire preuve les autorités civiles et policières?

Face à cette situation, qu'entendent faire les autorités municipales? Quelle attitude, quelles mesures, quelle politique envisagent-elles adopter?

Enfin un référendum qui nous convient

Un tel exercice est fait pour être gagné

LOUIS BALTHAZAR

Professeur de science politique à l'Université Laval

Se pourrait-il qu'enfin les Québécois aient l'occasion de se dire à eux-mêmes et d'exprimer leurs véritables aspirations politiques?

Deux fois, dans le passé récent, nous avons été soumis à un dilemme insupportable pour plusieurs d'entre nous. La majorité n'a pu se manifester que par un NON tout à fait équivoque, un NON qui ne disait rien de positif quant à la volonté populaire.

Or, cette fois-ci, les promoteurs du OUI semblent bien devoir formuler une question qui corresponde au sentiment de la majorité. On les accuse de tromper la population ou encore de chercher à gagner à tout prix.

N'est-ce pas au contraire une démarche éminemment démocratique que de rejoindre les vœux de la majorité? Un référendum sur l'avenir politique d'un peuple n'est-il pas fait pour être gagné? Peut-on se payer le luxe d'organiser une telle consultation populaire pour récolter un simple refus qui ne débouche sur rien? Il importe plutôt de sanctionner officiellement les aspirations déjà moult fois exprimées par la population. Cela nous sera combien plus utile.

Or qu'est-ce qu'ils veulent, les Québécois? On dit qu'ils sont changeants, indécis, contradictoires. Mais ils répètent pourtant depuis plusieurs années, avec plus ou moins de conviction, deux messages très clairs

■ leur identité première, leur patrie, c'est le Québec;

■ ils sont en même temps très attachés au Canada, à l'union canadienne. Pourquoi la question référendaire ne pourrait-elle correspondre à cela?

Un discours peu crédible

Impossible, nous répéterait-on à satiété au cours des mois qui viennent. Il faut vous brancher. Si vous êtes attachés au Canada, vous devez voter NON. Si vous votez OUI, ce sera la souveraineté du Québec, point. Tout le reste est maquillage, maquignonnage et fiction. Car le Canada hors Québec n'est aucunement intéressé au type d'union confédérative que le trio du OUI lui propose. Il n'y aura pas de négociation.

Mais ce refus des autres provinces canadiennes (qui ne manquera pas de s'exprimer *ad nauseam*) n'a pour le moment que très peu de crédibilité. Faut-il croire que ce refus sera aussi catégorique au moment où on devra vraiment choisir entre la destruction du pays et le maintien d'une union à l'euro-péenne?

De plus, il faudra le souligner, ce qui est proposé à l'issue d'un OUI au référendum, c'est une négociation. On aura déposé un projet sur la table. Si nos partenaires veulent bien s'asseoir et discuter, il leur sera sûrement loisible de proposer à leur tour des modifications voire un contre-projet.

Supposons tout de même qu'on s'obstine dans un refus total et machoiste. Pourquoi cette éventualité devrait-elle nous empêcher de nous dire à nous-mêmes, à nos compatriotes canadiens et au reste du monde que nous préférons de beaucoup manifester notre identité dans le cadre d'une union canadienne? Pourquoi ne pas faire porter aux autres Canadiens leur part de responsabilité

en cas de rupture? Car le passé récent indique assez clairement que les Québécois ne sont pas les seuls en cause. S'il devrait y avoir séparation, l'odieux devrait être porté tout autant sinon davantage par ceux qui ont si souvent dit NON au Québec. La souveraineté serait alors envisagée pour ce qu'elle est aux yeux des Québécois: un recours ultime.

Réalités incontournables

Deux réalités incontournables doivent être mises en évidence: ■ les Québécois sont fédéralistes; ■ mais le soi-disant fédéralisme canadien qu'on nous propose aujourd'hui est tout à fait inacceptable pour eux: il est négateur de leur identité.

L'Action démocratique du Québec pourra jouer, à cet égard, un rôle essentiel dans une campagne référendaire qui ne sera pas axée d'abord sur la souveraineté mais sur l'échec du fédéralisme canadien et sur la nécessité d'un nouveau partenariat.

Ce partenariat pourrait fort bien être présenté comme un modèle de structure supranationale. Car les Québécois reproduisent ici une volonté, très répandue dans notre ère contemporaine: réconcilier l'aspiration identitaire des peuples et l'intégration à de grands ensembles.

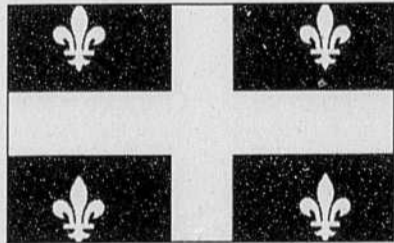
Pas si mal comme ambivalence!

La nation en question

2- La source du différend Canada-Québec

MICHEL SEYMOUR

Professeur au département de philosophie de l'Université de Montréal. Il vient de faire paraître sous sa direction aux Éditions Bellarmin un recueil intitulé Une nation peut-elle se donner la constitution de son choix?



Le Canada est très clairement un État multinational. Sans parler des nations autochtones, le Canada est constitué de deux nations fondatrices, les Québécois et les Canadiens. Le Québec est très clairement une nation distincte, pluriethnique et multiculturelle. Le Canada hors Québec aussi. Il s'agit d'une communauté comprenant une communauté nationale principale, composées d'anglo-saxons, et d'importantes minorités ethniques issues de l'immigration. Il contient aussi une nation acadienne, des nations autochtones et des communautés nationales minoritaires canadiennes-françaises dont la priorité est celle située en Ontario. Les Canadiens ont beau parler la même langue que les Américains, il n'en demeure pas moins qu'ils constituent une nation distincte. Ils forment un regroupement linguistique distinct sur un territoire distinct avec un contexte de choix distinct.

Il va donc de soi que le Canada constitue un État multinational. Mais les Canadiens ont toujours refusé de reconnaître au Québec le statut de nation distincte et les Canadiens ne se perçoivent pas eux-mêmes comme appartenant à un État multinational. La question se pose de savoir pourquoi. Les Québécois auraient préféré trouver une solution de rechange à la constitution d'un État-nation, une solution qui puisse autoriser la cohabitation de diverses nations au sein d'un État multinational. S'ils en sont rendus à envisager très sérieusement de devenir un État-nation, c'est à

cause du refus répété des Canadiens d'admettre le caractère multinational du Canada.

Comment les Canadiens se perçoivent-ils eux-mêmes? Il se pourrait bien qu'une réponse à cette question nous permette de voir plus clairement les raisons qui expliquent l'incompréhension manifestée à l'égard du Québec. Il y a un bel et bien un phénomène d'exclusion, mais il faut se garder d'y voir une attitude machiavélique ou malicieuse. La raison pour laquelle les Canadiens refusent de reconnaître la nation québécoise vient du fait qu'ils refusent de se percevoir eux-mêmes comme une nation distincte au sein du Canada.

Lorsque, parlant du Canada hors Québec, on emploie l'expression Canada anglais, on se fait constamment dire que cela trahit une incompréhension fondamentale du Canada. Quelle peut bien être, en effet, la signification de cette expression? Faisons-nous référence aux anglo-saxons de souche dont les ancêtres sont d'origine britannique? La vérité est que le Canada est constitué en très grande partie de citoyens aux origines fort diverses. L'autre interprétation de l'expression est que le mot anglais signifie de langue anglaise. Mais le fait de parler anglais ne constitue pas aux yeux des Canadiens un facteur qui définit leur spécificité. Ils parlent cette langue avec les États-Unis d'Amérique et ne se sen-

tent pas Américains. Il doit donc y avoir autre chose que la langue ou la culture qui leur permettrait de se définir en tant que nation distincte. Cette insatisfaction à l'égard d'une définition linguistique de la nation est accentuée par le fait que l'anglais constitue la langue internationale.

Quel est alors ce qui contribue chez les Canadiens à cimenter le sentiment d'appartenance à une nation? La plupart des Canadiens répondront qu'il faut considérer les institutions canadiennes. On fait régulièrement référence à l'implantation de différents programmes sociaux, à la politique de bilinguisme, à celle de multiculturalisme, mais on peut ajouter aussi à tout cela la Charte elle-même ainsi que la Constitution dans laquelle elle est enchâssée. Mais s'il en est ainsi, il n'y a pas de raison pour ne pas inclure parmi les Canadiens les Québécois eux-mêmes, puisque eux aussi peuvent profiter de ces institutions, s'identifier à des politiques analogues et souscrire à cette charte des droits et libertés. En somme, les Canadiens conçoivent leur propre nation à partir des attributs d'un État souverain et de ses institutions. Ils souscrivent à une définition purement juridique en vertu de laquelle le Canada tout entier constitue une seule et unique nation.

A cela il faut répondre, bien entendu, que l'on ne saurait définir une nation en ne se concentrant que sur les institutions qu'elle s'est données. Même si les Canadiens

partagent avec les Américains une même langue, ils ont une contexte de choix spécifique qui est fonction de leur langue, mais aussi de leur position géographique et de leur histoire. Ils forment un regroupement linguistique inscrit dans un réseau d'influences spécifiques sur un territoire distinct, et cela nous justifie à prétendre qu'ils constituent une nation indépendamment de leurs institutions.

Se démarquer des Américains

L'une des raisons fondamentales qui expliquent le refus des Canadiens de reconnaître la nation québécoise tient au refus de reconnaître leur propre nation et à la tendance marquée de canaliser leur nationalisme dans des institutions qui n'en gardent pratiquement plus la trace. Or ce fait, me semble-t-il, s'explique paradoxalement par une volonté... nationaliste de se démarquer des Américains! Si j'ai raison, cette canalisation par les Canadiens des questions identitaires s'inscrit dans le prolongement d'une quête nationaliste inavouée, qui doit au surplus le rester pour assurer, sur le plan de la politique intérieure, l'intégration des diverses nations qui composent le Canada. Pour employer une formule lapidaire et cristalliser le paradoxe dans une seule expression, on pourrait dire que le refus des Canadiens de reconnaître leur propre nationalisme est causé par... le nationalisme canadien!

C'est dans des facteurs supranationaux qu'ils cherchent à se doter d'une identité distincte. Loin d'être une sublimation de la quête identi-

taire, le refuge dans une conception institutionnelle et le patriotisme constitutionnel qui en découle ne sont rien d'autre qu'une façon de refouler cette identité et de la camoufler. Il y a une illusion d'optique entretenue par la nécessité de recourir, pour se différencier des Américains, à des facteurs identitaires institutionnels qui occultent leur origine nationaliste. Nulle autre politique n'est à ce point révélatrice de ce que j'avance que la politique du multiculturalisme. Sans nier son caractère bénéfique, la politique de multiculturalisme vise à remplacer le modèle américain du creuset. Et il y a une préoccupation identitaire inavouée à l'origine de cet esprit d'ouverture. La même chose vaut pour la politique de bilinguisme et pour les programmes sociaux.

J'ai tenté d'expliquer la source du différend qui oppose les Québécois et les Canadiens et j'ai essayé de montrer ce qui avait pu amener les Canadiens à ne pas se concevoir comme une nation distincte. J'ai fait la suggestion que l'inhibition du sentiment nationaliste chez les Canadiens pouvait s'expliquer en partie par des motifs nationalistes de se démarquer du nationalisme américain. Cette explication nous permet d'interpréter le comportement des Canadiens sans avoir à leur imputer des sentiments malicieux à l'endroit des Québécois.

Mais le problème est que, de cette manière, ils cultivent l'exclusion et justifient le recours à la souveraineté comme seule solution possible pour le Québec. On peut au moins espérer que leur nationalisme modéré, qu'ils ne veulent pas s'avouer à eux-mêmes, sera suffisamment modéré pour qu'ils soient disposés à accepter un divorce de raison. C'est en voyant les Canadiens se comporter de façon honorable et civilisée face à ce divorce que les Québécois seront en mesure de se rendre compte du caractère estimable de la nation canadienne.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakubski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'Information culturelle: Michel Bélair (responsable); Stéphane Baillargeon, Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable); Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: Jocelyn Coulon (responsable); François Brousseau (éditorialiste); Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa); Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Claude Petit (commis); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice); Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Margène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Mischevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Ruelland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riell, c.m.a. (contrôleur); Dany Dupont (adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines); Nicole Carmel (responsable des services comptables); Florine Cormier, Céline Fourny, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice); Johanne Brien (secrétaire); Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Louise Gagné (directrice); Christian Guy (superviseur à la promotion des abonnements). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur de la technologie et des approvisionnements); Marie-France Turgeon (directrice de la production); Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christian Vien, Olivier Zuida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

OTTAWA

«Nous pourrions être plus contents»

SUITE DE LA PAGE 1

vembre; a indiqué le gouvernement hier. En fait, les intéressés sont invités à présenter des demandes de licence immédiatement. L'exemption accordée l'an dernier à Expressu n'est pas pour autant révoquée.

«Je ne crois pas que deux mois seront suffisants pour créer une domination du marché dans un nouveau domaine. Les Canadiens ne courront pas acheter des antennes paraboliques le 1^{er} septembre», a indiqué le ministre de l'Industrie, John Manley.

Expressu, qui avait déjà investi 200 millions \$ dans son projet, se réjouit naturellement de la décision. «Le gouvernement a écouté», a commenté son président, Ted Boyle.

Aux bureaux de Power DirecTV, le porte-parole Peter Kryut a déclaré «pouvoir vivre avec la décision». «Nous pourrions être plus contents, a-t-il dit, car nous espérons partir en même temps qu'Expressu.» La question pour Power DirecTV, selon lui, est d'évaluer les pertes encourues en raison de «notre arrivée tardive». Ceci dit, l'entreprise compte bien déposer une demande de licence et prendre sa place sur le marché canadien.

Rappelons que le CRTC avait permis à Expressu d'aller de l'avant même sans avoir obtenu au préalable une licence mais que Power DirecTV n'avait pu se prévaloir de la même disposition d'exemption parce qu'elle ne satisfaisait pas au critère d'utilisation de satellites canadiens.

Le gouvernement fédéral s'était montré particulièrement sensible à l'argument de Power DirecTV en faveur d'une concurrence véritable. Et, dans ses directives émises hier, il ordonne au CRTC «de promouvoir, par l'attribution de licences, un marché où s'exerce une concurrence dynamique entre les entreprises de distribution par SRD».

Le CRTC n'a pas commenté les nouvelles directives du gouvernement hier. Mais il est facile d'imaginer qu'il approuve la volte-face du cabinet, car son président, Keith Spicer, ne s'était pas gêné pour dire publiquement que sa position précédente, niant à Expressu un droit déjà accordé, pouvait être illégale.

D'ailleurs, Expressu avait déjà sollicité plusieurs avis juridiques qui allaient dans ce sens.

A compter de septembre, il offrira donc 100 canaux dont 22 chaînes de télé à la carte. Contrairement à Power DirecTV, Expressu est entièrement canadienne. Power DirecTV est détenue à 60 % par Power Corporation et à 40 % par l'américaine Hughes Corporation qui exploite DirecTV aux États-Unis.

Mais l'une et l'autre offriront beaucoup de canaux américains.

Désormais, le duel ne mettra plus seulement aux prises deux entreprises de diffusion directe par satellite.

Se lancent dans la bataille les entreprises de câblodistribution qui passeront l'été à imaginer des stratégies pour garder leurs clients et demeurer concurrentielles. Tant qu'elles n'auront pas développé un système de compression numérique, la qualité de l'image par satellite sera sans doute meilleure. Mais il y aura les coûts.

Expressu parle d'un système de réception de «quelques centaines de dollars». En fait, les foyers qui voudront s'équiper devront acheter une antenne parabolique (environ 80 \$) mais aussi un décodeur. Le prix de ce dernier peut approcher les 1000 \$.

L'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo est pour sa part très déçue de la position du gouvernement. Solange Drouin a rappelé que la programmation offerte aux consommateurs canadiens sera, avec l'avènement des satellites, d'abord et avant tout américaine. (À l'heure actuelle, les abonnés du câblodistributeur Vidéotron reçoivent des émissions dont le contenu est canadien à 51 %).

L'ADISQ s'inquiète aussi de ce que le gouvernement demande au CRTC de ne pas tenir compte de la viabilité financière dans l'octroi des licences, parce que ce critère a toujours été prépondérant dans les demandes précédentes de licence. En voulant s'assurer que Power DirecTV n'est pas rejetée, le gouvernement crée un danger précédent, estime l'ADISQ.

Quant au Reform Party, il estime qu'il est grand temps que le gouvernement s'interroge sur l'utilité du CRTC.

Affrontement sur la Miramichi

Les Warriors conspués par un groupe d'autochtones

Sunny Corner (PC) — Environ 75 membres en colère de la bande indienne d'Eel Ground du Nouveau-Brunswick ont affronté un groupe de protestataires autochtones qui défendent ce qu'ils estiment être les droits de pêche des Amérindiens le long de la Miramichi.

«Sortez de ma réserve, bande de dictateurs!», a crié hier un vieil autochtone en bousculant un groupe de protestataires bien plus jeunes en tenue de combat et portant masques et lunettes de soleil opaques.

L'homme a été retenu par d'autres membres de la bande mais, après des jours de chaleur intense et de commentaires enflammés, les insultes ont fusé de toutes parts.

Depuis le 2 juillet, un groupe d'une cinquantaine de soi-disant Warriors du Canada atlantique se sont barricadés à Big Hole Tract, un lieu de prédilection des pêcheurs de saumon sur les rives de la Miramichi.

Les pêcheurs autochtones leur avaient demandé de les protéger contre des descentes effectuées de nuit par les agents fédéraux dépêchés

sur les lieux pour mettre un terme à l'utilisation de filets à mailles serrées à un endroit où la rivière est étroite et peu profonde et que les gens de la région ont surnommé Million-Dollar Pond à cause de la facilité avec laquelle les poissons se laissent prendre.

La Miramichi doit sa célébrité au saumon de l'Atlantique et les agents du ministère des Pêches craignent que si tous les poissons tombent dans les filets, il n'en reste plus pour remonter le courant et aller frayer.

Frank Thomas, de la Société des Warriors micmacs, a dit que son groupe ne bougerait pas d'un pouce, en dépit d'un appel personnel du chef de la bande d'Eel Ground, Roger Augustine, qui leur a demandé de quitter les lieux avant que le sang ne coule.

Une protestataire qui a refusé de s'identifier a souligné que personne n'a voulu aller aux gens d'Eel Ground.

«Nous sommes ici pour protéger les droits [que leur accorde le traité] et ces gens connaissent leurs droits», a soutenu la femme, ajoutant qu'il importait peu que cette aide ne soit plus requise.

POW-WOW

Un défilé devant la pinède

SUITE DE LA PAGE 1

taient à organiser une commémoration des événements de 1990 chacun de leur côté, mardi prochain. Les Blancs seront invités à porter des brassards noirs et à laisser flotter des ballons et des drapeaux noirs à leurs portes, synonymes, entre autres, du temps de l'argent perdu dans la crise. Pour leur part, les Mohawks ont l'intention de déambuler devant la pinède. En général, on estime que les pertes encourues dans cette crise sont moins importantes de leur côté. «99 % des Blancs de la région s'en iraient s'ils en avaient l'occasion», dit, à ce sujet, un aubergiste du village.

À Châteauguay et Kahnawake, certaines célébrations de réconciliation ont déjà commencé, sans l'appui cependant des autorités politiques.

Au cours des prochains jours, les chambres de commerce des deux villes ont en effet encouragé leurs populations respectives à se serrer la main. De part et d'autres, les plaies ont de la difficulté à cicatriser. Les uns comme les autres ont entre autres l'impression de ne pas avoir été entendus par les gouvernements du Québec et du Canada. Les Blancs revendiquent toujours plus de dédommagements pour les torts qu'ils ont subis dans la crise, les Mohawks ont eu l'impression de s'être fait, encore une fois, promettre, au cours des négociations des mirages auxquels ils n'ont jamais touché. «Rien n'a changé» disait-on des deux côtés à Oka cette semaine. Selon eux, la tension est la même qu'il y a cinq ans, et les mêmes problèmes, aux mêmes endroits, peuvent reprendre n'importe quand.

JAZZ

«Si t'as d'autres questions...»

SUITE DE LA PAGE 1

le que tout le monde pose sans chercher la réponse. «Pis! Pourquoi il n'y a pas de jazz entre deux festivals? Oh La La. «Dites ou dis-moi, tu n'aurais pas d'autre sujet par hasard, parce que...»

Mais non! Il n'y en a jamais d'autre sujet. Faut toujours se mouiller. «Que je te dise, qu'on a répondu, s'il n'y en a pas de jazz, ou si peu, c'est parce que les patrons de clubs sont à côté de la plaque. Ils sont en-dehors de la track. Totallement en dehors. Ils sont des extrémistes géographiques ayant échoué à leur examen d'Économie 101.»

«Houpelal! Pourquoi donc?» «Soit ils sont situés trop à l'est ou trop à l'ouest ou trop au nord quand ils ne vont pas s'installer trop au sud. Tout patron de bar qui se respecte devrait savoir que pour tenir la distance faut attirer autant les francos que les anglos. La mentalité Saint-Jean-Baptiste, ça ne marche pas. La mentalité d'assiégé, ça ne peut pas coller.

Si ça ne marche pas, si c'est tout croche, c'est pour une large part parce qu'il n'y a pas de club entre le quadrilatère formé, grosso modo, de Peel à l'ouest, Saint-Laurent à l'est, René-Lévesque au sud et Sherbrooke au nord. Ils sont très moutons de Panurge, les patrons de clubs. Ils s'installent sur Saint-Denis ou Saint-Laurent parce qu'il y a plein de bars. Ils n'ont pas encore compris que c'est justement sur ces rues qu'ils ont le plus de concurrence. Et que sur ces rues ils sont, soit trop au nord, soit trop à l'est. Pis, juste entre nous, le transport en commun, dans ces environs, c'est vraiment pas fort.

As-tu d'autres questions du genre? Ouais! T'es sûr. Vas-y.»

«Les musiciens locaux, faut quand même les encourager...»

«Ecoute... Carrroole... Ecoute... Les encourager, je connais des gens qui ne font que cela depuis des années et des années. Des gens qui payent le gros prix pour aller les entendre à la salle du Gesù même si la semaine d'après les musiciens en question se produisent gratis à telle ou telle maison de la culture. Ça fait 20 ans... Carrroole... que je l'entends celle-là: encourager. Et l'amateur, le pas-

sionné ou toi-même, tu ne penses pas qu'il serait temps de vous encourager... vous. Qu'il serait temps qu'on arrête de vous prendre pour des gogos... Sais-tu que les musiciens locaux jouissent davantage que tous les autres artistes, écrivains ou actrices, du bénéfice du doute.

Sais-tu que le coup de Vic Vogel jouant du trombone en quartet ou le coup de Ti-Guy Nadon jouant sur ces cannes de jus de tomates Heinz, on nous les a faits des dizaines de fois. Sais-tu que tu mériterais, que nous mériterions, d'assister au moins une fois par mois à un show mettant en vedette un musicien de New York ou Boston.

Sais-tu... Carrroole... que pour les encourager les musiciens il faudrait au moins qu'ils évitent de répéter les mêmes erreurs. Tiens, lundi dernier, juste avant que le Festival ne commence, la maison Lost Chart a sorti quatre albums. Simultanément. En même temps que le Festival qui, «byzeway», invite les plus grands musiciens du genre.

Et bien, que je te dise, eux à Lost Chart comme ailleurs, ils s'imaginent que les journaux vont être remplis d'articles ou de critiques sur leurs musiciens, sur nos musiciens. S'ils n'avaient pas échoué leur cours Marketing 101, ces soi-disant patrons de maisons de disque, ils publieraient ces albums en septembre ou octobre. Et en pièces détachées à part ça. Pas quatre en même temps.

Tu veux que je te dise. La meilleure... La meilleure c'est que pour les lancer ces albums, Lost Chart, ils ont organisé un 5 à 7. Un 5 à 7... Pfff... Ils n'ont pas encore compris qu'entre 5 et 7, quasiment tous les journalistes sont occupés à faire l'édition du lendemain. Tu leur dis, justement pour les encourager, nos musiciens, pourquoi pas à 10 ou 11h. Et sais-tu ce qu'on m'a retourné: qu'à ces heures-là, ils font dodo les musiciens. Bonté divine! Les encourager...

Allez vas. Si tu veux les encourager, achète le dernier album de Pierre Béluse. Un live. Un plein de séve. Si t'aimes pas ça, laisse tomber. Sur ce, ma vieille, les questions sur le jazz c'est terminé. Cela fait plus de deux heures j'ai fini le boulot. Si t'as d'autres questions...»

PROMESSES

Autre caractéristique: l'omnipotence et l'omniprésence du premier ministre

SUITE DE LA PAGE 1

après neuf mois de gouverne. Il faut lui donner raison.

Ainsi le gouvernement a-t-il, comme promis, adopté une loi pour forcer les entreprises à consacrer 1 % de leur masse salariale à la formation de la main-d'œuvre, lancé les états généraux sur l'Éducation, aboli la loi 142 qui déreglementait la construction résidentielle, levé le plafond du Fonds de solidarité, créé Innovatech Sud du Québec et lancé un plan de création d'entreprises (le plan Paillé) auquel on vient d'accorder une rallonge budgétaire de 100 millions \$.

Les frais de scolarité universitaires ont été gelés, la taxe à l'échec de 50 \$ au cégep a été abolie et le soutien aux garderies a été bonifié (quoique l'engagement de créer entre 6000 et 8000 places de garderie par année pendant cinq ans ait été mis sous le boisseau). La loi sur la perception automatique des pensions alimentaires est adoptée et le programme Premier Toit (qui permet aux acheteurs d'une maison neuve de déduire de leur revenu les intérêts hypothécaires) a été mis sur pied. La Commission de la capitale nationale est en voie de création à Québec.

Trente millions de dollars ont été réservés pour la destruction des BPC, les impôts des particuliers n'ont pas été augmentés, un pas a été fait vers la réduction du déficit des opérations courantes (quoique insuffisant pour empêcher la décade de Moody's), un plan d'action a été

mis en œuvre pour réduire les délais d'attente pour la chirurgie, la construction de 1000 nouvelles places en centre d'accueil pour personnes âgées a été annoncée, l'étude menant à la création d'un régime universel d'assurance-médicaments est en cours. Les travaux routiers promis ont débuté. Les privatisations qui avaient été annoncées par les libéraux ont été révisées, mais la plupart furent maintenues.

La liste pourrait s'allonger car on peut dire que plusieurs dossiers qui traînaient ont été rouverts et réglés. Mais ce qui a le plus retenu l'attention n'est pas tant ce que le PQ a fait et qu'il s'était engagé à faire, moins les promesses qu'il n'a pas remplies, que ce qu'il fait sans avoir promis de le faire. L'exemple patent est la fermeture des hôpitaux.

M. Parizeau avait promis de réduire les dépenses de l'État, mais il n'avait pas dit comment. Il est vrai qu'il a évoqué le virage ambulatoire et la chirurgie d'un jour comme des moyens de réduire les coûts de la santé, donnant d'ailleurs en exemple le succès remporté à cet égard par l'hôpital de Lachine. On comprend la stupeur de la direction de cet hôpital, cité en exemple par le premier ministre, de figurer sur la liste des hôpitaux susceptibles d'être fermés.

Mais jamais M. Parizeau ni M. Rochon n'avaient évoqué l'idée de fermer des établissements. Cette affaire est devenue une épine au pied du gouvernement et la

plus importante cause de ses soucis.

De même le gouvernement s'est-il attiré les foudres avec le projet de réforme de l'Aide juridique piloté par le ministre de la Justice Paul Bégin. Il est vrai qu'elle aurait permis de remplir une promesse électorale: relever les seuils d'admissibilité. Mais pour dégager les fonds nécessaires, le ministre a choisi de réduire la couverture du régime.

Le gouvernement a aussi fait de quelque chose qu'il n'avait pas promis de faire la pièce législative symboliquement la plus importante de ses premières semaines de règne: une liste électorale permanente informatisée créée par le projet de loi 40, adopté en juin, à la suite d'une âpre bataille menée par les libéraux.

Le gouvernement s'est aussi démarqué par le niveau de mécontentement suscité par certains ministres. Les plans de Jean Garon pour implanter une université, voire le siège de l'INRS, à Lévis, et sa loi sur la divulgation des salaires des recteurs et sur l'évaluation de la performance des universités ont soulevé l'ire du milieu universitaire.

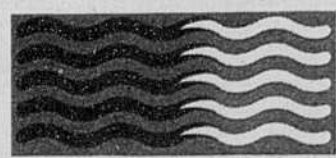
Avec la garderie de Daniel Paillé, les démissions de Marie Malavoy et Rita Dionne-Marsolais, les déclarations de Pierre Bourgault alors qu'il était devenu conseiller du premier ministre, celle de Jean Campeau sur la dette, les problèmes de communication de Richard Le Hir, le conseil des ministres avait par moment

des allures erratiques. Le premier ministre Parizeau a dû, d'ailleurs, y remettre de l'ordre.

Ceci est une autre caractéristique des neuf premiers mois de ce gouvernement: l'omnipotence et l'omniprésence du premier ministre. D'une part, il est intervenu fréquemment pour rappeler à l'ordre certains ministres et députés, renvoyant le projet d'université lévisienne de Jean Garon aux états généraux de l'Éducation, invitant Daniel Paillé à s'excuser, punissant le vote dissident du député Jean Filion, forçant la démission de Rita Dionne-Marsolais à la Culture, ministère dont il a pris la charge pour le «remettre sur les rails».

M. Parizeau s'est arrogé, outre la culture durant cinq mois, la responsabilité de l'autoroute de l'information (une autre priorité découverte après les élections), la Charte de la langue française, les affaires autochtones, la jeunesse, l'action communautaire. Souvent il déclare: «J'ai fait ceci ou j'ai fait cela», au lieu de parler du gouvernement ou des ministres responsables. Forcément, la place qu'il occupe peut avoir pour effet de garder dans l'ombre des ministres dont on finit par croire qu'ils ne font rien.

Enfin, bien entendu, ce gouvernement est marqué par la préparation du référendum à venir sur la souveraineté. Cette perspective a certainement teinté des décisions pour ne pas déplaire aux alliés et pour s'attirer la confiance du peuple. Nous y reviendrons dans un prochain article.



1832, Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3H 1E4 (Métro Guy)
Tél.: (514) 935-6616

Dr. Robert Prescott
& Associés (Omnipraticiens)

LIPOSUCCION
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- COLLAGÈNE
- INJECTIONS DE GRAS
- VARICES-OBÉSITÉ



**CLINIQUE CAPILLAIRE
INTERNATIONALE INC.**
& membre associé Hairfax



Céline Simard, dir.
consultante

**INTÉGRATEUR-
VOLUMÉTEUR**

LA MICRO-GREFFE

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4
(Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

DENTISTE

DENTUROLOGISTE

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

Dr Michel Lefort, D.M.D.
Guylaine Brouillette, D.D.



1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4
tél.: 939-2600

☎ Métro Guy, sortie St-Mathieu

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants
sont valables pour le service
de livraison par camélot et
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559